Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
083-200068104-20210226-2021-43-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/02/2021
Affichage : 26/02/2021

Action Cœur de Ville

AVENANT À LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION COEUR DE VILLE

VILLE DE BRIGNOLES

BRIGNOLES — CAPITALE de la Provence Verte — AGGLOMÉRATION Provenceverte

2 novembre 2020

AVENANT A LA CONVENTION CADRE PLURI-ANNUELLE ACTION COEUR DE VILLE OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE BRIGNOLES

ENTRE

- La Commune de Brignoles représentée par la 1ère Adjointe au Maire en exercice, Mme Chantal LASSOUTANIE,
- La Communauté d'agglomération Provence Verte représentée par son président en exercice, M. Didier BREMOND,

Ci-après, les « **Collectivités** bénéficiaires » ;

D'une part,

ET

- l'État représenté par le Préfet du département du Var, M. Evence RICHARD,
- la Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts et Consignations représentés par le directeur régional, M. Richard CUNIER,
- le groupe Action Logement représenté par le délégué territorial, Mme Martine CORSO,
- l'Agence Nationale de l'Habitat représentée par le délégué territorial, M. Evence RICHARD,
- le Conseil Départemental du Var représenté par son Président, M. Marc GIRAUD
- le Conseil Régional Provence Alpes Côtes d'Azur, représenté par son Président, Monsieur Renaud MUSELIER,

Ci-après, les « **Partenaires** financeurs»

D'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

SOMMAIRE

OBJET DE L'AVENANT **2**

SOMMAIRE **3**

GLOSSAIRE **5**

PREAMBURE **6**

BILAN DE LA PHASE D'INITIALISATION **7**

RESULTATS DE DIAGNOSTIC **7**

PRESENTATION DE LA STRATEGIE DE REDYNAMISATION ET DU PROJET **13**

A/ OBJECTIFS **13**

B/ LES DYNAMIQUES EN COURS **26**

C/ DEFINITIONS DES SECTEURS D'INTERVENTION **29**

D/ PLAN D'ACTIONS PERVISIONNELS GLOBAL **34**

TABLEAU D'AVANCEMENT DES FICHES ACTIONS **35**

ANNEXES / CARTES (1 à 8) **44**

SIGNATAIRES **54**

AM1 ..... **55**

AM2 ..... **58**

AM3 ..... **61**

AM4 ..... **63**

AM5 ..... **65**

AM6 ..... **67**

AM7 ..... **70**

AM8 ..... **72**

AM9 ..... **74**

AM10 ..... **77**

AM11 ..... **79**

AM12 ..... **82**

AM13 ..... **85**

AM14 ..... **87**

AM15 ..... **89**

AM16 ..... **91**

AM17 ..... **93**

AM18 ..... **95**

AM19 ..... **97**

AM20 ..... **99**
AM21 ..... **101**
AM22 ..... **103**
AM23 ..... **105**
AM24 ..... **108**
AM25 ..... **110**
AM26 ..... **112**
AM27 ..... **114**
AM28 ..... **116**
AM29 ..... **118**
AM30 ..... **120**
AM31 ..... **122**
AM32 ..... **124**
AM33 ..... **126**
AM34 ..... **127**
AMI1 ..... **129**
AMI2 ..... **131**
AMI3 ..... **133**

GLOSSAIRE

ANAH : Agence Nationale de l'Habitat

BDT : Banque Des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

CAPV : Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers

CSA : Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local

FRAT : Fonds Régional d'Aménagement du Territoire

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

IRIS : Ilot Regroupé pour l'Information Statistique

MO : Maîtrise d'Oeuvre

OPAH-RU : Opération Programmée Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain

ORT : Opération de Revitalisation des Territoires

PDA : Périmètre Délimité des Abords

PLH : Programme Local de l'Habitat

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PLH : Programme Local de l'Habitat

PTZ : Prêt à Taux Zéro

PSMV : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

PVAP : Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

REPV : Régie des Eaux de la Provence Verte

SMA : Syndicat Mixte de l'Argens

SPR : Sites Patrimoniaux Remarquables

VAD : Var Aménagement Développement

PRÉAMBULE

La convention initiale Action Coeur de Ville pour la ville de Brignoles a été signée le 8 novembre 2018 pour une durée de 6 ans et demi, jusqu'au 31 décembre 2024. Elle a validé le diagnostic, les modalités de mise en œuvre du programme et les premières actions matures.

Elle prévoit une phase d'initialisation de 18 mois maximum et une phase de déploiement qui ne pourra excéder 5 ans avec des engagements financiers mobilisables jusqu'au 31 décembre 2022, les délais de paiement pouvant courir jusqu'au terme de la convention.

La phase de **déploiement** vise d'une part, à compléter les éléments de diagnostic, et d'autre part, à valider les actions de **dynamisation du cœur de ville** pour les 5 années à venir sur les 5 axes du programme, auxquels s'ajoutent 2 axes transversaux (la transition écologique et le développement numérique).

Par ailleurs le Comité de Pilotage du 6 décembre 2019, sur proposition du Comité Technique, a validé la stratégie territoriale des collectivités et donné un avis favorable au projet de périmètre ORT. Il a, en outre, validé le principe de la procédure accélérée, procédure devant être homologuée par un arrêté préfectoral après passage à la Commission d'Engagement Régional. Après avis favorable du Comité Régional d'Engagement Financier, le périmètre ORT a été arrêté le 27 avril 2020 par le Préfet du Var.

Afin d'engager la seconde phase dite de déploiement, il convient d'intégrer, par voie d'avenant à la convention initiale, **la stratégie et le projet détaillé** comprenant un plan d'actions.

Article 7. Phase de déploiement

La phase d'initialisation détaillée dans la convention initiale étant achevée, il convient d'engager la phase de déploiement.

Bilan de la Phase d'initialisation :

Article 7.1 Résultats de diagnostic

Rappel : la convention initiale avait conclu dans son article 6.1 que l'ensemble des diagnostics couvraient les 5 axes du programme Action Cœur de Ville, il n'y avait pas lieu de compléter cette phase par d'autres études.

Toutefois la plupart des éléments relatifs à la démographie, l'emploi, l'économie… émanent du recensement INSEE 2015. Nous disposerons fin 2020, d'un diagnostic actualisé dans le cadre de l'élaboration du PLU, grâce aux données du recensement INSEE 2017. Le présent diagnostic sera complété ultérieurement par ces éléments.

Concernant l'habitat, les principaux éléments du diagnostic émanaient de l'étude pré-opérationnelle OPAH RU de 2018. Ces données sont complétées par les données du PLH approuvé par l'Agglomération de la Provence Verte en juillet 2020.

L'étude préalable à l'instauration du SPR a permis une connaissance accrue du patrimoine sur le périmètre, les menaces et les actions qu'il convient de mener pour y faire face.

Les études multithématiques conduites par Var Aménagement Développement en cours de réalisation lors de la signature de la convention d'initialisation ont été achevées. Ces études portaient de manière transversale sur :

- la circulation
- le stationnement
- la signalétique
- la revitalisation commerciale, artisanale et touristique du centre-ville.
- le patrimoine et l'espace public

Ces éléments de diagnostic ont conforté la connaissance des différentes problématiques auxquelles est confronté le cœur de ville, et alimenté la réflexion relative à la stratégie de dynamisation proposée dans la phase de déploiement de l'opération Action Cœur de Ville.

Conclusions transversales des diagnostics

Axe 1 : habitat et démographie

FORCES	FAIBLESSES
Brignoles rencontre un développement démographique du principalement à sa situation géographique (proximité des pôles urbains de Toulon/Aix/Marseille et Nice, présence de	Paupérisation du centre-ville (22 % des habitants sous le seuil de pauvreté contre 16 % sur le département – source PLH – plus de 40 % en centre ancien – Source Politique de la Ville)

l'autoroute). La population est passée de 15 679 à 17 179 habitants de 2007 à 2017. Centre économique et culturel d'un bassin de vie 100 000 habitants Prix du foncier et de l'immobilier encore attractif Entre 65 et 140 euros le m² de terrain constructible contre 100 à 172 euros sur la commune voisine de Saint Maximin. 2 000 euros m² dans l'ancien contre 2 500 à Saint Maximin (source site de promotion immobilière) Autour de Brignoles, une maison se vend près de 100 000€ de moins que sur l'ouest de la Provence verte (entre 210 000€ et 220 000€). Les appartements ont des prix très abordables autour de 1500€/m², en très légère augmentation depuis 5 ans (+2,8%). Source PLH Un territoire au profil familial (en 2015, le nombre moyen de personnes par foyer s'élève à 2,39 personnes, contre 2,15 pour le département du Var et 2,23 pour la moyenne nationale) mais dont la taille des ménages est en baisse (pour l'aire brignolaise la taille des ménages est passée de 2.35 à 2.33 de 2010 à 2015) (Source PLH) Une polarité d'emploi 5 895 actifs de l'agglomération habitent et travaillent dans l'aire de Brignoles, quand seulement 729 autres travaillent dans une autre commune de la Provence Verte. (Source PLH)	Parc locatif en centre ancien vieillissant et énergivore. Sur le périmètre OPAH de 1229 immeubles représentant 2880 Logements. 286 immeubles très dégradés sont composés de 536 logements, cumulant parties intérieures et communes très abîmées avec de faibles performances énergétiques La source INSEE (données infra communales IRIS) indique 658 logements vacants dans le périmètre d'étude Le repérage sur le terrain a permis d'identifier 148 logements vacants et très dégradés La source TLV (taxe sur les logements vacants) identifie 105 logements vacants très dégradés Les trois sources se recoupent pour indiquer un minimum de 105 logements vacants fortement dégradés dans le secteur d'étude. (OPAH RU) Forte représentation des petits logements (1 et 2 pièces) 49% du parc de logements. (PLH) Une population vieillissante. En 2015 la part des plus de 60 ans sur l'aire Brignolaise est passée de 25 à 26.6 %. Une attractivité à renforcer à l'égard des jeunes actifs (formation supérieure, emplois qualifiés) – Source PLH/INSEE
OPPORTUNITES	**MENACES**
Lutte active contre l'insalubrité des logements Création de nouveaux logements en rapport avec les nouveaux besoins Promotion de la mixité sociale Agir pour la qualité des espaces publics et les actions culturelles en centre-ville, afin d'améliorer son attractivité Une partie du territoire est en zone B1 • Un zonage favorable aux investisseurs • Des loyers plafonnés à 10,07€/m² • L'accès aux PTZ pour les jeunes ménages	Le « laisser faire » conduisant à une ghettoïsation accentuée en centre-ville Poursuivre l'urbanisation en périphérie sans aucune complémentarité avec la politique du logement volontariste en centre-ville

La stratégie sur le logement et la démographie est fondamentale pour la redynamisation du centre-ville, même si elle ne saurait suffire.

En effet, il est nécessaire de procéder en centre ancien à des restructurations d'ilots, avec destruction de bâtis très dégradés, afin de recréer de l'espace public de qualité : voies, places…et améliorer l'ensoleillement et aérer certains îlots.

Ces restructurations amèneront la destruction de certains logements. Il est donc très important de maitriser la création de logements en périphérie, afin de proposer des logements aux normes actuelles, aux populations les plus défavorisées qui devront être relogées.

Le développement économique des zones d'activités périphériques est pourvoyeur d'emplois. Il est donc nécessaire de bâtir une offre de logements en centre-ville pour ses populations afin d'assurer une mixité sociale, indispensable au développement de la commune et à ses commerces.

Le programme du pôle Liberté est à ce titre une première étape engagée vers cette mixité sociale.

Axe 2 : développement économique et commercial

FORCES	FAIBLESSES
Développement économique très important en périphérie (zones d'activités industrielles et artisanales). Nicopolis est à ce titre exemplaire. Le secteur 4 de la zone représentant 26 ha a totalement été commercialisé entre 2018 et 2020. Une vingtaine d'entreprises se sont portées acquéreur, dont certaines d'entre elles dans le domaine vitivinicole, représentant la création d'environ 400 emplois. Fort potentiel en termes de pas de portes existants : sur les 9 rues commerçantes, près de 200 locaux commerciaux sont recensés. Près de la moitié de ces commerces sont concentrés dans la rue Barbaroux et Jules Ferry (Source VAD 2018). Opportunité de définir un circuit marchand en centre-ville de Brignoles où pourront être concentrés les efforts pour relancer la dynamique commerciale (Quelques expériences ont démontré qu'en maîtrisant 5% de l'offre commerciale d'un secteur [par des préemptions et l'installation de commerces ciblés], il est possible de relancer positivement le commerce du secteur). Politique volontariste des collectivités (concession d'aménagement, Action Cœur de Ville, périmètre ORT…) Possibilité de développer l'activité touristique,	Concurrence des zones commerciales périphériques Très fort taux de vacances : entre 20 et plus de 60 % en fonction des rues Mobilité et stationnement à organiser et améliorer Sentiment d'insécurité et d'insalubrité Appareil commercial vieillissant : Des commerces dans lesquels « on n'investit plus », qui ne sont plus en phase avec les attentes des consommateurs. Des commerces qui ne respectent pas, pour beaucoup, les normes, les contraintes en termes d'enseignes, PMR… A quelques exceptions près, pas de hiérarchisation de l'offre : certains segments de clientèle ne sont pas travaillés (ex : jeunes), une offre peu différenciante (ex : sur la famille santé/beauté, sur la famille alimentaire). Peu de commerces à forte valeur ajoutée. Absence de nouveaux concepts commerciaux : drive fermiers, magasins de producteurs, boutiques solidaires, concepts de halles,

notamment au travers du patrimoine, de l'histoire et de la culture Brignoles, capitale des vins de Provence	boutiques éphémères, concept store, magasins hybrides, camions ambulants…
OPPORTUNITES	**MENACES**
Acquérir les pas de portes vacants sur un périmètre commercial prioritaire et offrir une offre commerciale différente de celle offerte dans les zones commerciales périphériques Proposer une véritable expérience au chaland : effet vitrine du centre-ville, créer un parcours client (prestation parking, liaison parking/rue commerçante, pôle et cheminements thématiques), proposer des services équivalents voir supplémentaires à ceux offerts dans les pôles commerciaux périphériques, promouvoir l'innovation et le digital, rythmer l'année d'évènements festifs et culturels… Profiter d'une zone de chalandise de plus de 80.000 habitants et plus de 150 0000 habitants si on s'intéresse à la zone tertiaire (30 minutes de Brignoles) Profiter de l'attractivité touristique, de la Côte varoise (8 millions de touristes et 64 millions de nuitées par an dans le département du Var), de la Provence Verte dont Brignoles est la ville principale Les enquêtes démontrent que les consommateurs français sont attachés au centre-ville de leur lieu de résidence (70% d'entre eux y vont au moins une fois par semaine) et 90% des français considèrent que la modernisation des centres villes doit constituer une priorité (source baromètre CSA 2017) L'évolution des comportements des consommateurs : ils attendent que l'offre soit étoffée en centre-ville, des commerces et des artisans de proximité pour 49% d'entre eux, des marchés à thèmes (42%) et des marchés alimentaires (38%). Ils attendent aussi que le commerce de centre-ville s'adapte aux nouveaux modes de vie (ouverture le dimanche matin, entre midi et 14H - source baromètre CSA 2017)	Des projets portés sur d'autres communes de la zone de chalandise qui auront des incidences sur les lieux de consommation des ménages : Saint-Maximin-Ste-Baume (extension de près de 4000 m² de l'Hyper U, projet de 7000 m² qui comprend entre autres un Décathlon et un supermarché), projet de Rocbaron (plus de 18 000 m² de surface de vente dont un Hyper U et des GMS en équipement de la personne, de la maison et Culture et Loisirs). La proximité des deux pôles commerciaux que sont Toulon (Avenue 83 ou Grand Var situés à environ 40 kms) et Aix en Provence (Les Allées provençales : 60 km.). Le poids de plus en plus important d'internet dans les achats des ménages.

Le commerce, comme l'évènementiel en centre-ville, représente la « vie » de ce dernier. Le taux de vacance aujourd'hui est de 35 %, avec des taux supérieurs à 60 % dans certaines rues. La redynamisation de cette activité est donc fondamentale pour la reconquête du centre-ville.

Les actions déjà entreprises, notamment l'acquisition de commerce, l'opération « Mon Centre-Ville a un incroyable commerce » nous permettent d'être particulièrement optimistes. A titre d'exemple au titre de cette opération, 6 commerces nouveaux sont susceptibles de s'installer sur les fonds maitrisés par la collectivité.
La commune au travers de son concessionnaire réhabilite à l'heure actuelle une vingtaine de pas de portes dont elle maitrise le foncier.

Axe 3 : Mobilités, accessibilités et connexions

FORCES	FAIBLESSES
Réseau routier régional : 40 mn de Toulon et Aix, 1 h de Marseille et 1 h 20 de Nice Offre de stationnement en centre-ville quantitativement suffisante (1900 places répertoriées. Toutes ne sont pas matérialisées) et potentialité foncière à proximité permettant d'augmenter sensiblement l'offre : berges du Caramy, Clémenceau, Saint Sumian, Lice de Signon. Trois lignes de transport en commun communautaire reliant la périphérie au centre-ville Vitalité du secteur de la restauration qui représente 3.8% du nombre d'établissements sur Brignoles contre 3.4% au niveau national	Mode de gestion du stationnement en centre ancien favorisant l'absence de rotation et la voiture ventouse (> à 70 % en centre-ville) Pas ou peu de signalétique. Difficulté de se repérer en centre-ville. Le plan de circulation mérite quelques adaptations Voiries en centre-ville ancien, laissant peu de place aux mobilités douces. Manque d'une ceinture de contournement sud de la ville conduisant à un engorgement inutile des axes routiers du centre ancien
OPPORTUNITES	**MENACES**
Profiter des travaux engagés dans le cadre de la concession d'aménagement et par la ville pour : - Revoir les priorités d'usages en privilégiant les modes doux - Repenser le plan de circulation de la ville - Implanter une signalétique adaptée en utilisant le digital - Favoriser la rotation dans les parkings du centre ancien - Prévoir des stationnements « longues durées » plus éloignés du centre-ville et connectés à ce dernier : navettes, mobilités douces - Améliorer la desserte entre les quartiers résidentiels périphériques, les zones commerciales et le centre-ville	Inaction concernant le phénomène de voiture ventouse qui accentuerait le phénomène de désertion du centre-ville par les populations périphériques par manque de place de parking Augmentation de la place de la voiture en centre ancien

Cet axe est prépondérant pour la réussite des actions menées en matière de logement et de revitalisation commerciale du centre-ville. Elle constitue en effet le lien physique permettant d'être efficient dans ses 2 axes.

Il s'agit donc d'agir de manière concomitante sur :

- Comment se rend-on en centre ancien à partir de la périphérie et des centres commerciaux, mais aussi des villes et villages du territoire ? Transports en commun, Voiries communautaires et communales, mode doux.
- Comment se garer en centre-ville ? signalétique dynamique, stationnement de proximité à forte rotation, stationnements plus éloignés et connectés.

Axe 4 : Formes urbaines, espaces publics et patrimoine

FORCES	FAIBLESSES
Brignoles, cité comtale : forte identité culturelle, historique et patrimoniale Patrimoine classé et inscrit à l'inventaire des Monuments historiques SPR approuvé Omniprésence de l'eau dans la ville : canaux séculaires, fontaines Brignoles est une des rares communes du Var qui dispose d'une rivière pérenne Lecture aisée de l'évolution de la ville à travers les siècles grâce à ses strates historiques et son architecture. Elle débute par le Castrum gallo-romain situé sur les hauteurs de la ville jusqu'à une époque plus contemporaine et ses faubourgs Bâtiments historiques emblématiques : Eglise Saint Sauveur, Palais des Comtes	Espaces publics sans aménité, laissés à l'abandon et/ou occupés pour du parking Densité de construction trop importante dans certains secteurs du centre ancien Manque de mise en valeur des bâtiments et formes urbaines remarquables Absence de signalétique à la fois en terme de positionnement géographique au sein de la ville, mais aussi didactique et pédagogique
OPPORTUNITES	**MENACES**
Requalifier les espaces publics de qualité : jardin Charles Gaou, cours Liberté, ilot du tribunal, école jeanne d'Arc Créer des cheminements à thèmes au sein de la ville moyenâgeuse : chemin des arts et de la culture Aménager et connecter des espaces commerciaux à revitaliser : Jules Ferri, Barbaroux, place du 8 mai, gare des cars… Dédensifier certains ilots insalubres : DUP St Joseph	Patrimoine de qualité inoccupé, dégradé voire menaçant : ancienne école Jeanne d'Arc, Maison Champey, Ancien Tribunal, Collège Liberté Absence d'attractivité du centre ancien

A l'instar du Commerce et de l'évènementiel, l'appropriation du patrimoine par les habitants et les visiteurs, des espaces publics de qualité répondant à des usages existants et souhaités, concourent tous à la « vie » du centre ancien.

De la réussite des actions entreprises dépend aussi fortement la vitalité du centre ancien.

Axe 5 : Equipements publics, Services publics, Offre de culture et loisirs

FORCES	FAIBLESSES
Sous-préfecture, Brignoles accueille un certain nombre de services administratifs et d'équipements publics en centre-ville : médiathèque, hôpital, crèche, écoles primaires, collège et lycée, CCAS, cité administrative… Plus éloigné, le tribunal d'instance, l'hôtel d'agglomération, le plateau sportif du Vabre, le centre aquatique communautaire Des manifestations culturelles de rayonnement régional : médiévales, seule grande foire agricole du Var, fête de la pistole….	Manque d'équipements culturels ou d'évènementiel en rapport avec la taille et le rayonnement de la ville : théâtre, palais des congrès, cinéma
OPPORTUNITES	**MENACES**
Création d'un multiplexe en centre-ville Création d'un palais des congrès en périphérie de la ville Implantation d'une unité de formation du CNAM dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Programmation d'évènements culturels et festifs en augmentation et rendue possible par la réalisation d'équipements culturels supplémentaires	Migration de certains services publics en périphérie de la ville et déconnectés de cette dernière : pôle emploi, mission locale, DDTM…

L'absence d'attractivité du centre ancien conduit progressivement les équipements et services à la population, qu'ils soient publics ou privés, à se délocaliser en périphérie.

Article 7.2 – Présentation de la stratégie de redynamisation et du Projet

A - objectifs

Cité comtale au patrimoine architectural et urbain exceptionnel en Provence, Brignoles voit son centre ancien se paupériser et se dégrader. Cette dynamique est exponentielle. Consciente que cette situation nécessite une intervention importante et rapide, la commune a fait comme priorité la reconquête de son centre historique.

Cette reconquête passe par une intervention conjointe sur la qualité des logements, une stratégie de développement commercial adaptée à sa situation, l'espace public dans sa globalité, les mobilités, une offre de stationnement structurée et répondant à tous les usages de la ville (résidence et de passage, emploi, activité commerciale et de service), une centralité culturelle et administrative retrouvée, une valorisation et la promotion de son patrimoine architectural et urbain…

L'objectif est de « réconcilier » les habitants de la commune avec leur centre historique. Pour cela il faut qu'il redevienne attractif. Cela passe d'une part, par une politique très active en matière d'évènementiel, de festivité, de culture, de loisirs, de dynamisme commercial.., et d'autre part, par son désenclavement géographique vis-à-vis de ses quartiers périphériques : voiries, stationnement, transports publics, cheminements doux et sécurisés. Lutter activement contre l'habitat indigne, promouvoir la mixité sociale sont aussi des axes essentiels de la stratégie de reconquête du centre ancien. L'objectif est de développer une offre résidentielle de qualité, afin de donner l'envie aux nouvelles populations de vouloir habiter en centre-ville et aux populations actuelles d'y revenir.

Redonner au centre historique son rôle de centralité, perdu depuis des décennies. Brignoles est aujourd'hui à un tournant de son évolution.

Enfin, la ville doit accompagner son développement et notamment son développement économique. Avec notamment la zone d'activité de Nicopolis, Brignoles accueille chaque année de nombreuses entreprises. Des projets très conséquents voient le jour, créant plusieurs centaines d'emplois. Ce dynamisme peut et doit servir de levier important permettant de développer le centre-ville : commerce, habitat, culture…

La reconquête du centre-ville de Brignoles passe donc par une stratégie de développement urbain plus large géographiquement incluant l'ensemble de la zone urbaine de la commune, et doit également s'organiser à l'échelle du territoire communautaire, affirmant son rôle de ville centre. Ainsi conformément aux dispositions du SCOT approuvé par le Syndicat Mixte de la Provence Verte, regroupant 43 communes pour une population totale en 2015 de 118 809 habitants, mais aussi du PLH de la Provence Verte, Brignoles doit constituer **un pôle de centralité** de ce territoire.

Cette stratégie de développement doit être menée de manière transversale autour de 5 axes :

- L'habitat dans sa globalité en améliorant qualitativement l'offre en centre ancien, tout en créant des synergies et des complémentarités avec les projets se développant en périphérie,
- Le développement économique et commercial en permettant en centre ancien, la proposition d'une offre commerciale innovante et complémentaire à celles offertes dans les centres commerciaux périphériques.
- Les mobilités et l'accessibilité en permettant à la population, qu'elle soit des quartiers périphériques ou plus largement du territoire communautaire et au-delà, de se rendre au centre-ville et de pouvoir y stationner de manière aisée et sécurisée.
- Les formes urbaines et le patrimoine, en s'appuyant sur son patrimoine architectural et urbain comme support de développement économique (tourisme…) mais aussi comme gage de qualité de vie.
- Les équipements et services publics : leur présence et leur accessibilité en centre-ville est une des conditions requises pour que le centre-ville de Brignoles puisse assumer son rôle futur de centralité.

AXE 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

La priorité d'action dans le domaine de l'habitat porte en tout premier lieu sur l'amélioration qualitative des logements en centre ancien.

Ainsi l'OPAH RU d'une durée de 5 ans (2018 – 2023) a pour objet la réhabilitation durable des logements et immeubles anciens privés sur l'ensemble du périmètre du centre-ville.

De même, la mise en place d'un Site Patrimonial Remarquable permettra la protection et la valorisation du patrimoine remarquable, tout en offrant des avantages fiscaux (mise en place d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur et d'un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) favorisant la réhabilitation lourde de bâtis dégradés, en complément du dispositif OPAH RU.

CF. ANNEXE 1

Périmètre de l'OPAH RU

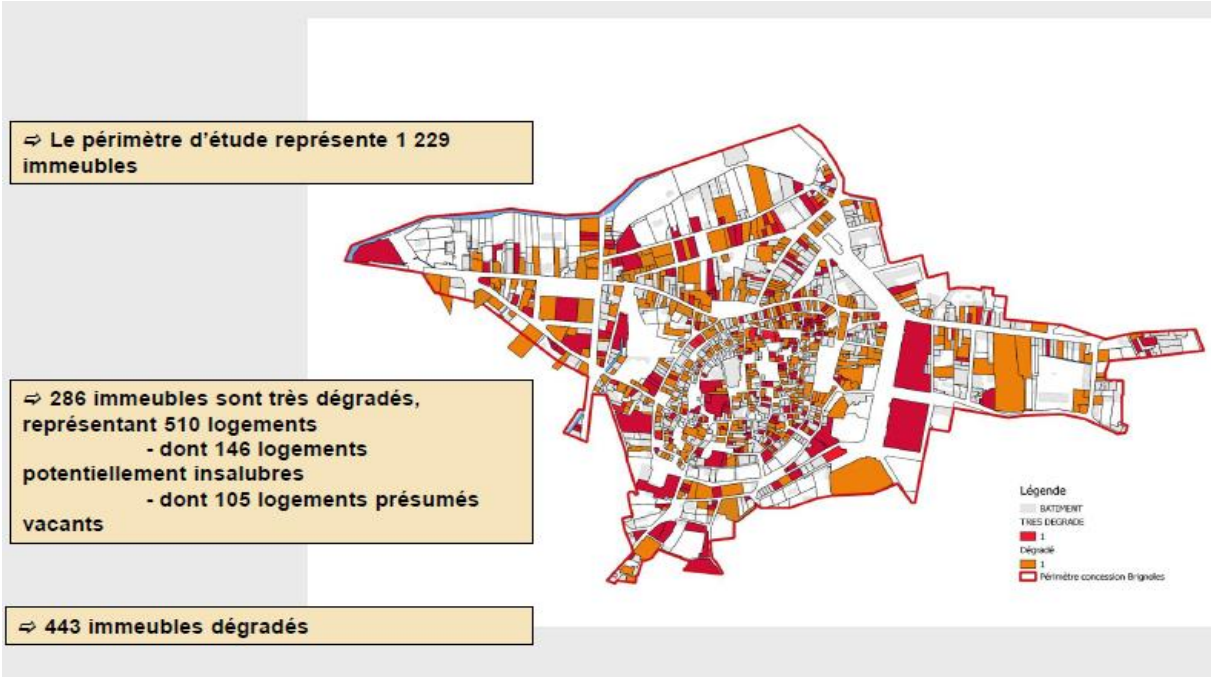

Enfin, l'instauration par l'agglomération, du Permis de louer permet à la collectivité de se doter de l'outil facilitant la lutte contre l'habitat indigne et indécent. Le périmètre de ce permis comprend la partie médiévale de la ville où se concentre une grande partie des logements dégradés.

Le permis de louer a été délégué à la commune pour une plus grande efficacité.

Périmètre du permis de louer (CF. ANNEXE 2)

La restructuration d'ilots fortement dégradés avec démolition fait partie des outils permettant d'améliorer la qualité de vie du centre-ville et concourt donc à renforcer l'attractivité du logement : aération du bâti (lumière, ventilation), amélioration des cheminements, création d'espaces publics (places).

Enfin le renouvellement urbain de quartier abandonné permet de diversifier l'offre locative résidentielle, en proposant des logements neufs, des équipements et des espaces publics nouveaux en centre-ville : places, parcs, cinéma…Ces nouveaux quartiers, situés en périphérie immédiate de la ville moyenâgeuse, interagissent entre eux et avec le centre historique à travers des mobilités à créer et des complémentarités d'usage.

Objectif 1.1 : réhabiliter l'existant afin d'améliorer la qualité de vie des résidents

Objectif 1.2 : Restructurer, aménager afin de renforcer l'attractivité résidentielle

Objectifs 1.3 : diversifier l'offre résidentielle et offrir de nouvelles fonctionnalités

Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré.

La commune a défini un périmètre prioritaire sur lequel tous les efforts seront concentrés afin qu'une offre commerciale innovante et de qualité puisse se développer. Elle se porte acquéreur des baux et immeubles à vocation commerciale sur ce périmètre afin d'en maitriser le devenir. Elle procède à des restructurations lorsque cela est nécessaire qu'elle remet sur le marché selon un cahier des charges très précis. Au-delà d'un développement d'un commerce de qualité, il s'agit bien d'une véritable animation commerciale qui est recherchée en complément de tout ce qui est entrepris en matière d'évènementiel et de valorisation touristique et patrimoniale.

La Commune au travers de la concession dispose de la maitrise foncière de 16 pas de porte à vocation de commerce et 5 à vocation artisanale (en propriété ou en location longue durée). 3

commerces supplémentaires sont en négociation. Tous ces locaux font l'objet de travaux avant mise en location.

CF. ANNEXE 4

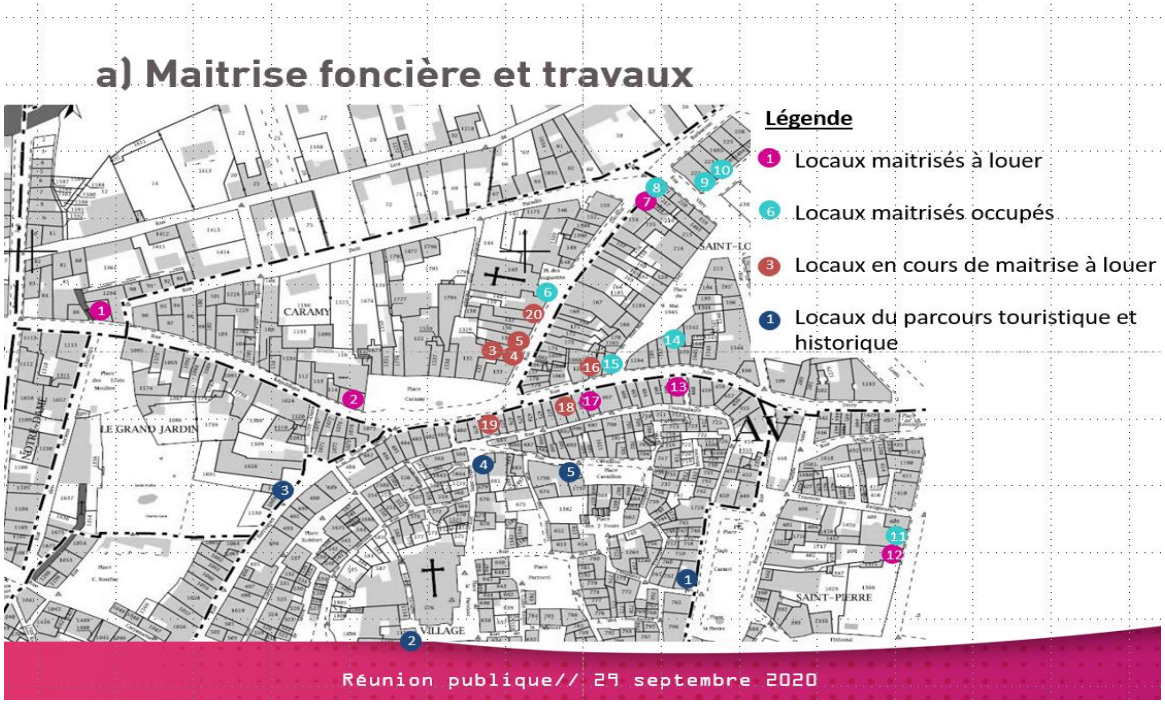

Mais le commerce ne pourra perdurer que si les maux qui touchent le centre ancien sont pris en compte, et en tout premier lieu la circulation, le stationnement et la qualité des espaces publics.

Afin de profiter de l'exceptionnelle richesse du patrimoine architectural et historique du centre ancien, un parcours de découverte culturelle, historique et patrimoniale sera réalisé au cœur du centre-ville moyenâgeux. Tout au long de ce parcours, des locaux seront acquis et réhabilités afin d'y implanter des activités à vocations artisanales et artistiques.

Ce parcours sera doté d'une signalétique, d'éclairage festif et de revêtement de qualité.

CF. ANNEXE 3

Parcours des arts

Enfin le commerce doit s'appréhender de manière plus globale sur le territoire communal. Ainsi le commerce de centre-ville doit être complémentaire et non contradictoire avec celui qui se développe en périphérie. L'instauration d'un périmètre ORT est l'outil juridique permettant aux collectivités d'assurer la maitrise de ces équilibres.

La mise au point d'un outil numérique dédié au commerce, un autre à la découverte du patrimoine et de l'histoire de Brignoles sont en cours d'élaboration pour être développés très prochainement.

Enfin, la commune recrute un manager du Commerce de centre-ville qui aura en charge de créer et d'animer l'association des commerçants ainsi que de trouver de nouveaux commerçants pour les locaux maitrisés et promouvoir l'activité commerciale du cœur de ville.

Objectif 2.1 : créer une animation commerciale

Objectif 2.2 : permettre à tout un chacun de profiter de cette offre commerciale de qualité, en permettant de s'y rendre de manière aisée et agréable.

Objectif 2.3 : permettre un développement économique du centre historique axé autour du patrimoine, de l'artisanat et de l'art

Objectif 2.4 : réguler l'implantation commerciale sur tout le territoire communal

Axe 3 – Mobilités, accessibilités et connexions

La qualité des connections entre le centre-ville et les quartiers périphériques en développement est une des clés de la réussite du projet de redynamisation. L'objectif de la commune est de promouvoir la place du piéton et plus globalement des modes doux au sein du périmètre du centre ancien et plus globalement du périmètre ORT. Pour cela, elle agit sur plusieurs axes :

- Mettre en place une offre de **transports en commun**, permettant ainsi de diminuer les transports individuels quotidiens,
- Proposer une offre de **stationnement** qualitative à proximité immédiate du centre ancien,
- Aménager les **voiries** et les circulations en privilégiant le cheminement piétonnier, les modes doux et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Mettre en œuvre une offre de vélos électrique en libre-service

<u>Les transports en commun :</u>

L'agglomération a récemment mis en place trois lignes de transport collectif qui relient les quartiers périphériques au centre-ville. Cette mise en place expérimentale doit faire l'objet d'un bilan et le cas échéant des modifications d'itinéraires ou d'horaires. Elle doit aussi s'articuler avec les modes de transports urbains que la commune souhaite développer.

De plus, dès 2020, l'Agglomération de la Provence Verte prévoit la mise en place d'une trentaine de stations permettant aux usagers de la Ville de disposer de vélos électriques en libre-service ;

Trois lignes en fonctionnement :

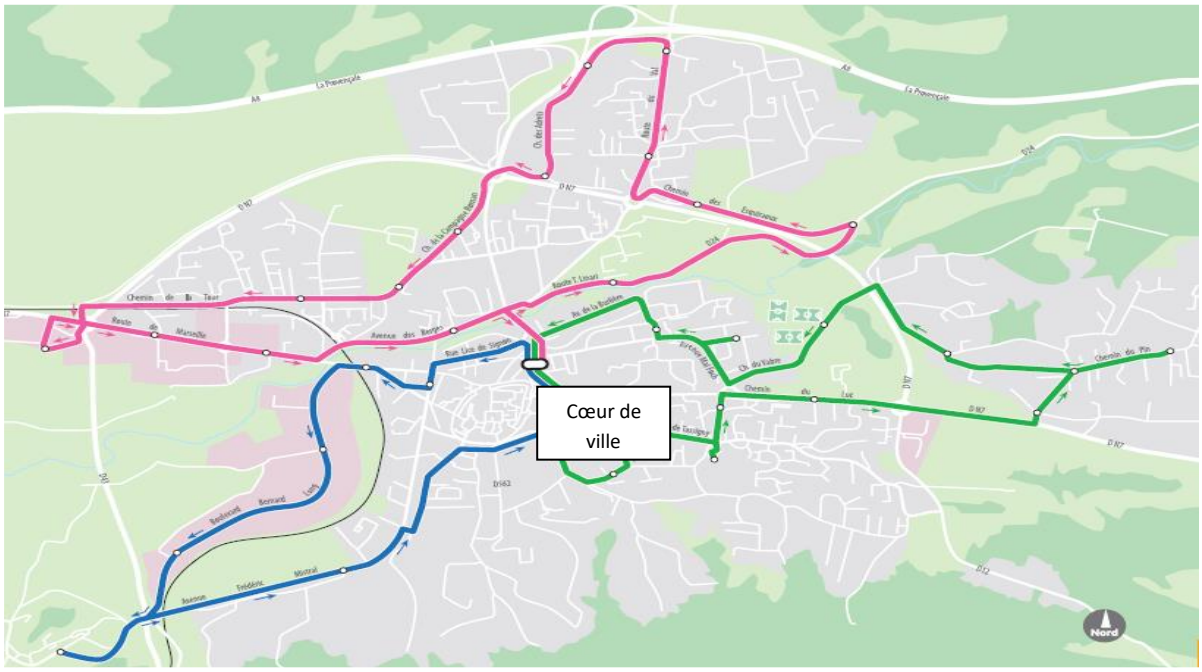

Le stationnement :

Parallèlement, une réflexion est entreprise concernant l'offre de stationnement dans l'hyper centre. Plusieurs sites sont d'ores et déjà étudiés afin de mobiliser de manière optimum un nombre de place de stationnement important. Il s'agit soit de lieux déjà affectés au stationnement et qui pourraient faire l'objet d'aménagement afin d'en optimiser l'usage, soit de sites nouveaux en reconversion.

Deux typologies d'offre sont à l'étude :

- La première à proximité immédiate du centre ancien permettant l'accès à pied au centre-ville,
- L'autre plus distante, sur laquelle une offre de mobilité douce sera proposée : vélos électriques ou navettes à haute fréquence de passage

L'objectif est de lutter contre le phénomène de la voiture ventouse en promouvant une rotation bien plus importante, rotation variant en fonction du lieu de stationnement et de l'objet (commerces, résidentiel..).

Cheminement et voirie :

Dans le cadre d'une part de la concession d'aménagement, mais aussi dans le cadre de travaux conduits directement par la commune (réseaux, voiries…) des opérations de réhabilitation de voiries ont été réalisées (Rue Tourmalaute – Maitrise d'ouvrage REPV), d'autres sont projetées à très courts termes. Ces opérations sont appréhendées de manière globale et concertées avec pour objectif, l'amélioration des conditions de circulation, la prise en compte des cheminements piétonniers et des modes de cheminement doux, ainsi que la prise en compte de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Pour cela le schéma de déplacement doit être repensé. En effet aujourd'hui le plan de déplacement invite à traverser la ville sans forcément s'y arrêter. Le Boulevard Saint Louis en est un exemple. Anciennement RN 7 traversant la commune, il en a gardé les caractéristiques.

Le choix est de privilégier un plan de déplacement privilégiant « la ville vitrine » avec pour priorité le développement d'une offre de stationnement qualitative et les modes doux, et invitant ainsi les visiteurs vers la découverte de la vieille ville.

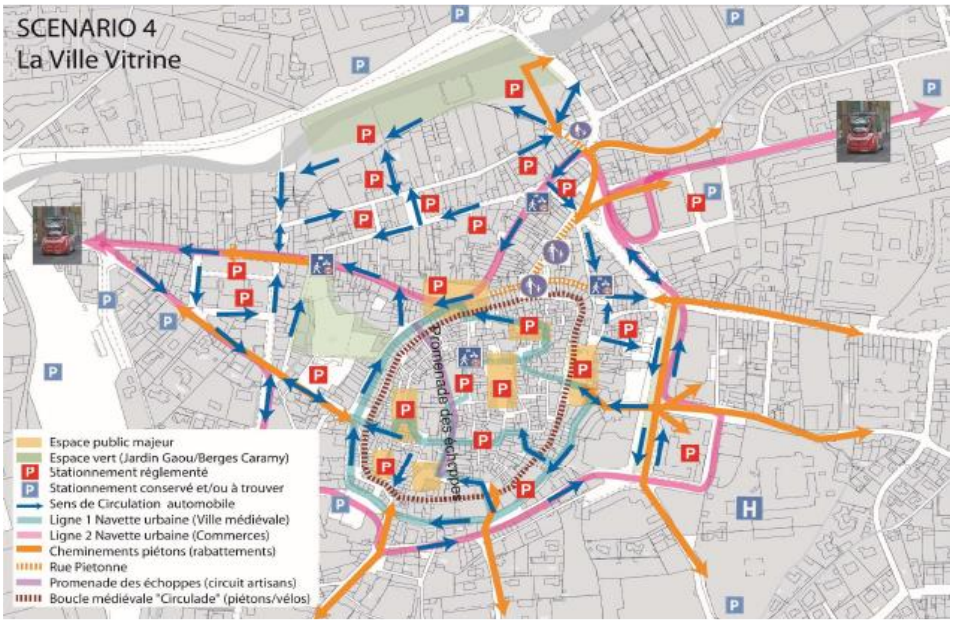

Pour les trois prochaines années, les travaux de voiries prioritaires concerneront : la place du 8 mai, rue Jules Ferry, rue Barbaroux, rue de Vitry, square et boulevard Saint Louis. Ces travaux ont pour objectif de requalifier très qualitativement ce secteur et de relier le Pôle Liberté à la Place Carami.

Localisation des travaux 2020 – 2023

En relation avec le SMA (Syndicat Mixte de l'Argens), la création d'une traversée douce en bordure du Carami est programmée. Elle reliera le plateau sportif à l'est à l'espace commercial à l'ouest.

Enfin des infrastructures routières permettant une meilleure desserte de la ville à partir de l'extérieur devront être réalisées :

- déviation sud de la ville, reliant la route de la Celle au Cours Liberté/Hôpital
- desserte Est du centre-ville : voie délestant l'avenue Frédéric Mistral et desservant le quartier actuel de la gare et la zone d'activité des Consacs
- desserte Ouest du centre-ville : avenue du Maréchal Foch desservant le parking Clémenceau et au-delà, le plateau sportif du Vabre ; l'avenue de la Burlière

CF. ANNEXE 5

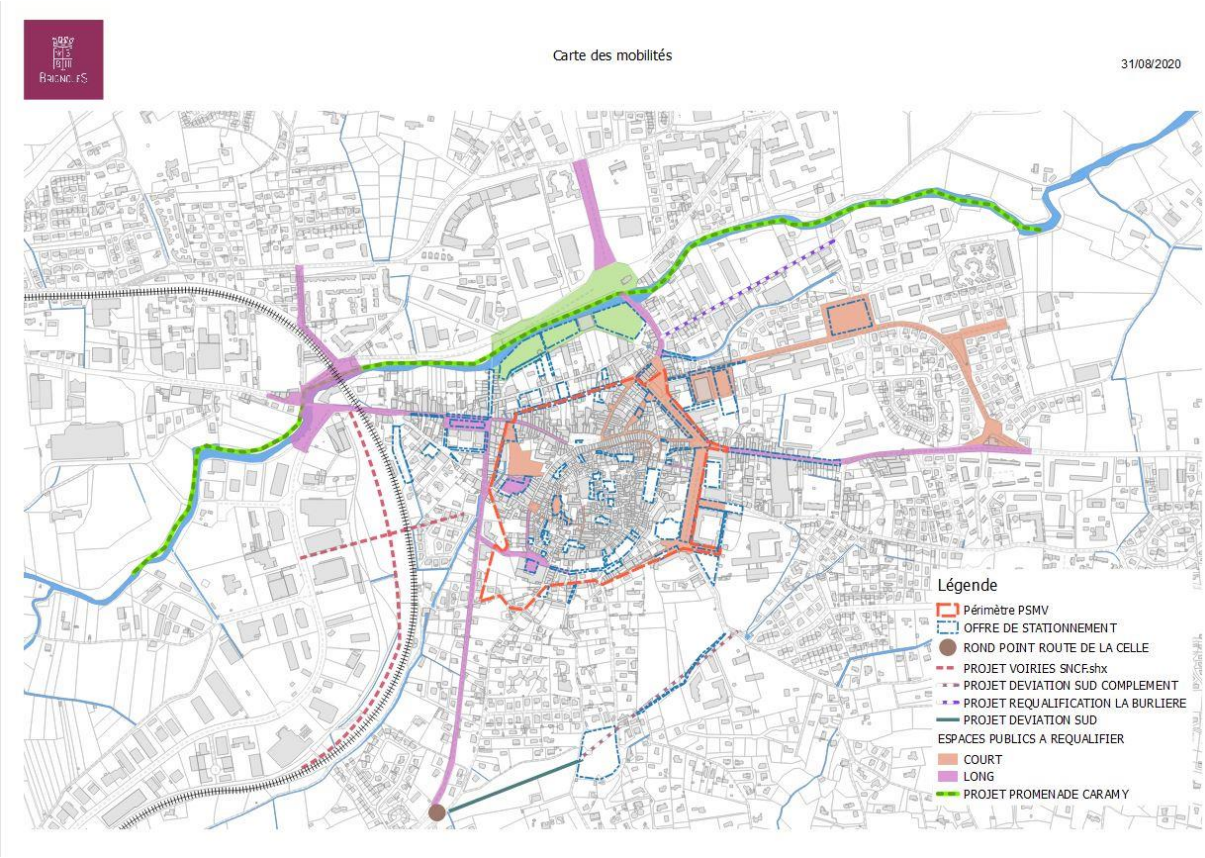

Objectif 3.1 : diminuer le nombre de voitures en centre-ville tout en permettant à un plus grand nombre de résidents du territoire de s'y rendre en développant l'offre de transport en commun

Objectif 3.2 : permettre aux visiteurs et clients du centre-ville de stationner en centre-ville en développant une offre de stationnement diversifiée

Objectif 3.3 : améliorer les connexions viaires et promouvoir les modes de transports doux, en centre-ville mais aussi entre le centre-ville et les quartiers périphériques

Axe 4 – Formes urbaines, espaces publics et patrimoine

Mobilités, commerces et habitat doivent contribuer à imaginer une nouvelle façon d'utiliser les espaces publics. Ceux-ci doivent être l'objet d'usages multiples (détente, loisir, action citoyenne et festive, …) pour favoriser la convivialité et le vivre-ensemble.

Il s'agit de promouvoir ces espaces qui constituent des lieux de passage, de rencontre et de détente.

L'aménagement qualitatif des places et parcs publics du centre ancien, en concertation étroite avec la population permet à cette dernière de s'accaparer ces espaces et ces usages. Longtemps abandonnés, leur réaménagement et leur embellissement répond à une attente forte de pouvoir les utiliser, d'y créer du lien social.

Un grand nombre de bâtis communaux, souvent conséquents en termes de surface, de potentialité ou d'intérêt patrimonial se dégradent fortement en raison de leur abandon.

Faute d'usage et d'entretien, on ne peut que constater une dégradation toujours plus rapide de ce patrimoine. Il est indispensable de réhabiliter ces bâtiments en lien avec le projet urbain dans sa globalité.

Le projet d'ensemble porte sur les axes suivants :

- améliorer l'attractivité du cœur moyenâgeux, pour la qualité de vie de ses habitants et la promotion touristique et culturelle
- développer à la périphérie du cœur de ville des pôles de développement : Pôle Liberté à l'est, Ilot de l'ancien palais de justice/prison à l'ouest et les Cordeliers au nord.
- Aménager qualitativement les axes commerçants du sud de la vieille ville

L'objectif étant, à travers la qualité de ces aménagements d'inviter la population à circuler en centre-ville

Enfin la mise en place d'un Site patrimonial Renforcé (arrêté ministériel du 15 juin 2020) garantit le respect du patrimoine pour tous les travaux entrepris dans le périmètre (prescriptions et avis des Bâtiments de France) tout en permettant aux investisseurs une défiscalisation importante (dispositif Malraux)

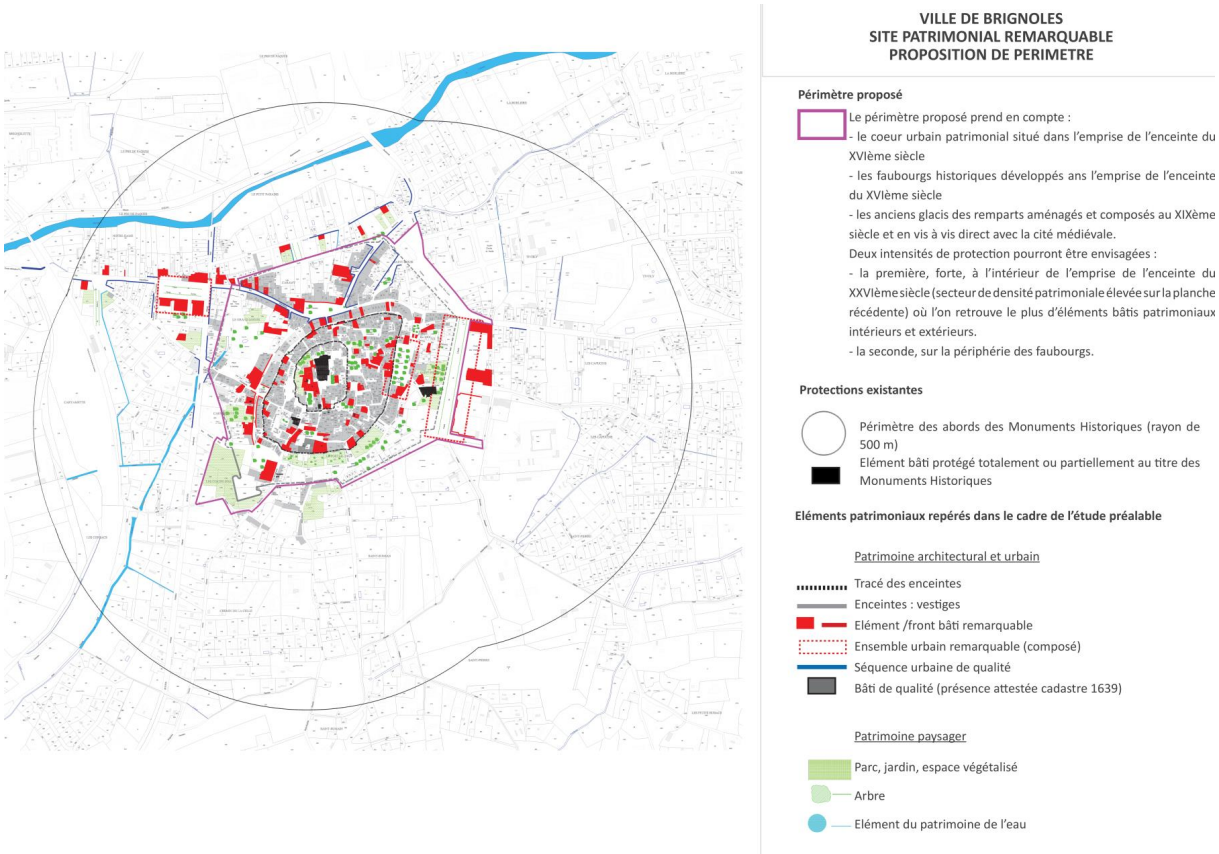

<u>Cf Carte dans fiche action (SPR)</u>

Objectif 4.1 : permettre aux habitants de se réapproprier les espaces publics

Objectif 4.2 : réhabiliter le patrimoine bâti dégradé en lien avec le projet urbain d'ensemble

Axe 5 – Equipements publics, services publics, offre culturelle et loisirs

L'enjeu est de réaffirmer d'une part le positionnement central de Brignoles au sein du territoire et d'autre part, de son centre-ville, cœur de la vie culturelle, vis-à-vis des quartiers périphériques.

Permettre aux services et équipements publics de rester en centre-ville, mais aussi relocaliser ceux qui se sont délocalisés dans les zones d'activités périphériques contribuera au développement et à l'animation du centre-ville. C'est notamment le cas de pôle emploi, la mission locale, la DDTM… pour lesquels la commune souhaite rapidement être en capacité d'offrir des lieux d'accueil en centre-ville.

Une offre de formation supérieure dans le cadre de l'AMI du CNAM pour laquelle la ville de Brignoles a été retenue sera proposée dans un lieu emblématique du cœur de ville. Ce projet est de nature à fixer une population de jeunes étudiants.

Renforcer l'offre d'équipement culturel et sportif :

- création d'un cinéma à l'échelle d'une sous-préfecture de près de 20 000 habitants
- création d'un palais des congrès
- renforcer le pôle sportif et ludique du Vabre en implantant de nouveaux équipements et en améliorant ceux existant.

Comme l'évènementiel et l'offre commerciale, la présence d'équipements et services publics sont un gage d'attractivité pour les résidents du territoire.

L'inauguration prochaine du Conservatoire de musique de l'agglomération contribuera à renforcer cette centralité.

Quelques évènements festifs ont été organisés en 2018, d'une jauge comprise entre 1 000 et 10 000 personnes. Le retour a été très positif car la population est revenue massivement en centre-ville. Les nombreux témoignages vont tous dans le même sens et confirment le potentiel de la ville. Il convient donc de développer une offre de lieux permettant d'organiser des évènements de toute nature.

La commune réfléchit à dédier des lieux permettant d'organiser des évènements culturels plus ou moins importants : plateau sportif du Vabre pour les plus importants d'entre eux, mais aussi berge du Caramy, Jardin Charles Gaou, Hall des expositions…

Enfin le musée des Comtes de Provence devra faire l'objet de travaux de modernisation. A l'instar de l'école intercommunale de musique qui est devenue un conservatoire, ces travaux doivent permettre à ce musée de prendre plus d'importance et de rayonner au-delà de la Provence Verte.

Objectif 5.1 : maintien des équipements publics existant et relocalisation de ceux qui ont migrés en périphérie

Objectif 5.2 : implanter une offre d'enseignement supérieur en centre-ville

Objectif 5.3 : renforcer l'attractivité de Brignoles pour le territoire par le développement d'équipements culturels et de loisirs, et d'évènementiels

Axes transversaux

Axe 6 - Transition écologique :

La transition écologique accompagne l'ensemble des actions menées dans la cadre d'action cœur de ville.

Sur la restauration des bâtiments, des logements dans le cadre de l'OPAH RU, il s'agit systématiquement d'agir pour leur efficience énergétique.
A noter que la commune souhaite mener une démarche particulière en matière de restauration du patrimoine dans le cadre d'un appel à projet émis par Sites et Citées Remarquables, en partenariat avec la Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts, 20 projets pour 2020. Il s'agit à partir d'une « photographie » thermique effectuée sur un échantillon de bâtiments, de réaliser une restauration « responsable » de ces bâtiments en respectant les préconisations du SPR et en optimisant sa rénovation thermique et patrimoniale.

Dans le cadre de l'aménagement des espaces publics et plus particulièrement des places, une attention est portée à la lutte contre les ilots de chaleurs par la mise en place de végétaux.

En matière de transport, l'offre de vélos électriques en libre-service, l'amélioration des circulations douces, la limitation de la place de la voiture, la mise en place d'une navette électrique sont autant d'actions concourant à la transition écologique.

Enfin le renouvellement des réseaux d'eau, d'assainissement, du pluvial, l'usage du numérique dans la gestion des déchets, des consommations d'eau, d'utilisation rationnelle de l'éclairage public contribuent aussi à l'amélioration de l'environnement.

Axe 7 : La ville intelligente :

Le projet porte sur 3 axes :

La sécurité :

- **Lien Police municipale et Gendarmerie :** Interopérabilité radio entre la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale au travers du réseau numérique RUBIS. Cette opération, matérialisée par l'acquisition de deux stations fixes et une station mobile, permettra aux policiers de disposer d'informations territoriales stratégiques et sensibles nécessaires dans le cadre de leurs missions et de communiquer localement directement avec les forces de Gendarmerie.
- **Vidéo projection :** Extension de son dispositif de vidéo protection actuel de 10 caméras supplémentaires. Ces dernières seront positionnées à des endroits stratégiques de la ville pour renforcer la sécurité de secteurs ou de zones jugées sensibles. Les équipements identifiés seront des caméras dômes, fixes et nomades.

La transition écologique :

- **Eclairage public :** L'objectif est de mettre en place des luminaires intelligents dont la luminosité change en fonction de la circulation.

- Ainsi il sera possible de contrôler à distance les luminaires pour économiser de l'énergie et améliorer la qualité de service. La gestion de l'intensité lumineuse, le contrôle de l'allumage et l'extinction du luminaire sur lequel il est branché, se faisant par un système de management ou une application mobile.
- **Gestion de l'eau potable :** développer un système permettant de transmettre à l'exploitation de la régie, l'index du compteur d'eau ainsi que des alarmes en cas de détection de fuites d'eau, de flux inverse, de risque de gel du compteur….
- **Poubelles** : Eviter des sacs poubelle à proximité immédiate d'une benne pleine par une action rapide de ramassage suite à une alerte. positionner des capteurs dans chacune des poubelles concernées. Le capteur pourra ainsi mesurer toutes les heures, le niveau des déchets. Les informations de tous ces capteurs seront remontées de façon régulière sur la plateforme dédiée à la gestion des poubelles.

Le service à la population :

- **Mobiliers urbains connectés :** Penser un mobilier urbain intelligent dans un existant ayant une histoire profonde, telle est la volonté de Brignoles de proposer à ses concitoyens des bancs connectés.
- **Stationnement :** Remonter le nombre de places disponibles sur les parkings identifiés, ce par une gestion de stationnement réalisée par des capteurs au sol.
- **Information :** Etre informé des activités et des manifestations au jour le jour pour pouvoir s'organiser et planifier ses activités

B - Les dynamiques en cours : mise en œuvre des actions mâtures

Bilan de la mise en œuvre des actions mâtures :

B.1 Actions matures achevées

Réf	Axe	Intitulé	Maître d'ouvrage
AM 2	Axe 1	Impasse de Moscou	Var Aménagement Développement
AM 5	Axe 1	Local d'animation et Façades	Var Aménagement Développement
AM 11	Axe 3	Jardin Charles Gaou	Var Aménagement Développement
AM 14	Axe 3	Création parking Lice de Signon	Var Aménagement Développement
AM 16	Axe 3	Rond-Point de l'Europe	Commune de Brignoles
AM 19	Axe 3	Développer offre de transport	Agglomération Provence Verte
AM 23	Axe 6	Création d'un Pluvial	Régie des Eaux
AM 33	Axe 5	Hall des expositions	Commune de Brignoles

B.2 Actions mâtures engagées, état d'avancement

Réf	Axe	Intitulé	Maître d'ouvrage	État d'avancement
AM 1	Axe 1	OPAH-RU	Ville de Brignoles	1ère année achevée sur 5 ans
AM 3	Axe 1	Requalification de l'îlot St Joseph	Var Aménagement Développement	Etudes et acquisitions en cours DUP déposée
AM 4	Axe 1	Pôle Liberté	Var Aménagement Développement	Etudes en cours
AM 6	Axe 1	Étude SPR	Var Aménagement Développement et Commune de Brignoles	Etudes phase 1 achevées Etudes phase 2 en cours Etudes phase 3 : 2020-2024 Etudes phase 4 : 2021-2023
AM 7	Axe 1	Etude de faisabilité requalification des anciens palais de justice et prisons	Var Aménagement Développement	Etudes en cours

AM 8	Axe 2	Parcours historique et artistique	Var Aménagement Développement	Etudes et acquisitions en cours
AM 9	Axe 2	Revitalisation commerciale	Var Aménagement Développement	Etudes et acquisitions en cours
AM 10	Axe 2	Animation et développement commercial	Ville de Brignoles	En cours
AM 12	Axe 3	Réaménagement des berges du Caramy	Var Aménagement Développement	Etudes en cours en lien avec le SMA
AM 13	Axe 3	Réaménagement du chemin de Gigeri	Commune de Brignoles	Etude avant-projet
AM 18	Axe 4	Requalification de l'ancienne école Jeanne d'Arc	Var Aménagement Développement	Etudes en cours
AM 20	Axe 5	Réalisation d'une école primaire au quartier La Tour	Commune de Brignoles	Programmation en cours
AM 21	Axe 5	Mise en accessibilité et extension école Simone Veil	Commune de Brignoles	Travaux démarrés en novembre 2019 – Livraison août 2020
AM 22	Axe 5	Ensemble sportif du Vabre	Commune de Brignoles	Travaux démarrés en septembre 2019 – Livraison août 2020

B.3 Actions mâtures au plan de financement incomplet

Réf	Axe	Intitulé	Maître d'ouvrage	État d'avancement
AM 15	Axe 3	Aménagement d'un giratoire Av F. Mistral	Commune de Brignoles	Négociation foncière en cours Opération non engagée
AM 17	Axe 3	Vélos électriques libre-service	Agglomération Provence Verte	Opération non engagée Début de l'action 2021
AM 24	Axe 6	Renouvellement Rue de Rhodes	Régie des Eaux de la Provence Verte	En attente travaux communaux
AM 24	Axe 6	Renouvellement Plan de sauve	Régie des Eaux de la Provence Verte	Opération non engagée
AM 24	Axe 6	Renouvellement rue des cordeliers	Régie des Eaux de la Provence Verte	Opération non engagée
AM 25	Axe 7	Guidage en centre-ville - signalétique intelligente Information dynamique de la population	Commune de Brignoles	Opération non engagée
AM 26	Axe 7	Mobilier connecté	Commune de Brignoles	Opération non engagée
AM 27	Axe 7	Poubelles intelligentes	Commune de Brignoles	Opération non engagée
AM 28	Axe 7	Parkings intelligents	Commune de Brignoles	Opération non engagée
AM 29	Axe 7	Amplification de la coordination des forces de l'ordre	Commune de Brignoles	Opération non engagée
AM 30	Axe 7	Renfort vidéo protection	Commune de Brignoles	Opération non engagée
AM 31	Axe 7	Maitrise de la gestion des eaux	Commune de Brignoles	Opération non engagée
AM 32	Axe 7	Éclairage public performant et maitrise	Commune de Brignoles	Opération non engagée
AM 34	Axe	Convention Action Logement Volet Immobilier avec réservation prévisionnelle de concours financiers	Commune de Brignoles Var Aménagement Développement	Convention en cours de rédaction

B.4 Appel à manifestation d'intérêt

Réf	Intitulé	Maître d'ouvrage	État d'avancement
AMI 1	Mon Centre-Ville A un Incroyable Commerce	Commune de Brignoles	Cession 2019 achevée. Candidature renouvelée 2020
AM 2	CNAM au cœur des territoires	Commune de Brignoles	Analyse GPECT programmée pour 2020
AM 3	20 projets pour 2020	Commune de Brignoles	Candidature en cours

La phase d'initialisation avait identifié un certain nombre d'actions sur un périmètre beaucoup plus large étendu à l'ensemble du territoire. Le travail préalable à la définition du périmètre d'intervention de la stratégie de dynamisation et l'établissement du périmètre valant Opération de Valorisation du Territoire a mis en évidence, que certaines d'entre elles, même s'il elles concourent toutes au développement et à l'amélioration du cadre de vie de la commune, n'ont pas de lien direct avec le projet Action Cœur de Ville dans sa phase de déploiement.

Il s'agit principalement des projets d'infrastructures de voiries ou de réseaux humides dans les zones pavillonnaires périphériques. Ces actions sont rappelées ci-dessous avec les intitulés et numérotations de la convention d'initialisation.

Parallèlement, de nouvelles actions ont été engagées postérieurement à la phase d'initialisation. Il s'agit des actions issues des Appels à Manifestation d'intérêt lancées nationalement d'une part (Mon Centre-Ville A un Incroyable Commerce, CNAM, 20 projets pour 2020) et d'autre part, le projet de l'Agglomération d'implanter des stations de vélos électriques à la demande sur l'hyper centre en 2021.

Enfin certaines actions ont été regroupées sous une seule et même action plus globale. Ainsi :

- la réfection des réseaux humides de la Burlière est à prendre en compte dans le projet global d'aménagement des berges du Caramy,
- Il en est de même de la réfection des réseaux du pôle Liberté qui sera réalisée dans le cadre du projet mené sur l'espace public du pôle Liberté,
- les 3 fiches actions relatives à la réhabilitation des rues de Rhodes, Plan de Sauve et Cordeliers constituent une seule et même action conduite à l'échelle d'un quartier.

C'est pourquoi, il a été décidé de procéder à une renumérotation des fiches actions afin de réactualiser le programme d'action prévu dans sa phase de déploiement.

B.5 Actions abandonnées (numérotation de la convention de la phase d'initialisation)

AM 13	Chemin du Pin/Bétorides
AM 30	Etude renforcement desserte quartier sud
AM 31	Extension de réseau Avenue Frédéric Mistral
AM 32	Création réseau AEP Route de Camps
AM 33	Maillage quartier du pin
AM 36	Station d'épuration Nicopolis
AM 37	Raccordement AEP Nicopolis
AM 39	Renouvellement Rue du Docteur Joubert
AM 40	Renouvellement Hameau des Censies
AM 44	Renouvellement avenue de la Libération
AM 45	Renouvellement Piedgros sud

C - Définition des secteurs d'intervention

Deux secteurs d'intervention

C.1 Le périmètre de la stratégie territoriale

Le périmètre relatif à la mise en œuvre de la stratégie territoriale, telle que validée par la convention pluriannuelle Action Cœur de Ville, comprend la zone urbaine élargie de la Commune. C'est le secteur de la Commune qui connaît un développement important, tant en terme de logements que de commerces.

En effet, le centre ancien est totalement bâti. On y constate une mutation des bâtis existants : une maison de « village » qui se transforme en plusieurs logements destinés à la location. Cette évolution pose différents problèmes notamment en ce qui concerne le stationnement et la qualité des logements produits.

Afin de pallier ces difficultés, l'agglomération a instauré, à la demande de la commune, le permis de louer. La commune en partenariat avec VAD réfléchit à l'instauration du permis de diviser et à la mise en place d'une fiscalité de l'urbanisme (Taxe d'aménagement majorée ou PUP) permettant à la commune de percevoir les sommes nécessaires à la réalisation des stationnements en lieu et place des investisseurs.

Le document d'urbanisme en vigueur, prévoit le développement urbain dans les secteurs périphériques immédiats du centre ancien. Il s'agit des zones du PLU où les hauteurs, l'emprise des constructions permettent une densification importante (zone UA, UB, UC du PLU). Les anciennes zones pavillonnaires (zones UD), plus éloignées, connaissent un développement moins important en nombre de logements produits annuellement, en raison d'un règlement d'urbanisme moins permissif (emprise à 10 %).

CF. ANNEXE 7

Localisation du développement urbain

Les politiques de dynamisation du centre-ville doivent s'articuler avec le développement des zones périphériques, notamment au regard de l'insuffisance des équipements publics et plus particulièrement en matière de mobilité.

La politique initiée en centre-ville sur le logement dans le cadre de la concession d'aménagement pour son renouvellement urbain et l'OPAH RU doit être menée en lien avec les programmes immobiliers qui se développent en périphérie du centre ancien.

A titre d'exemple, dans le cadre de la concession, une DUP sur un ilot très dégradé va être mise en œuvre. L'objectif de cette DUP est de restructurer, réhabiliter et détruire ce qui doit l'être afin d'améliorer le cadre de vie et les conditions d'habitations. Dans ce cadre, des solutions de relogement doivent être trouvées, notamment sur des programmes immobiliers neufs susceptibles de voir le jour en périphérie immédiate.

Il en est de même pour la stratégie de dynamisation commerciale. En effet, les plus importants projets d'aménagement commerciaux prévus au SCOT et au PLU se situent sur ce périmètre, à l'est (transfert et agrandissement limité d'Intermarché) et à l'ouest (extension du Leclerc) du centre-ville.

Il est donc fondamental que les collectivités maitrisent et orientent ce développement de telle manière qu'ils ne viennent pas en concurrence avec la stratégie commerciale voulue en centre-ville (nature des activités, dimension des cellules commerciales, lien fonctionnel avec le centre-ville…).

CF. ANNEXE 6

Périmètre de stratégie territoriale

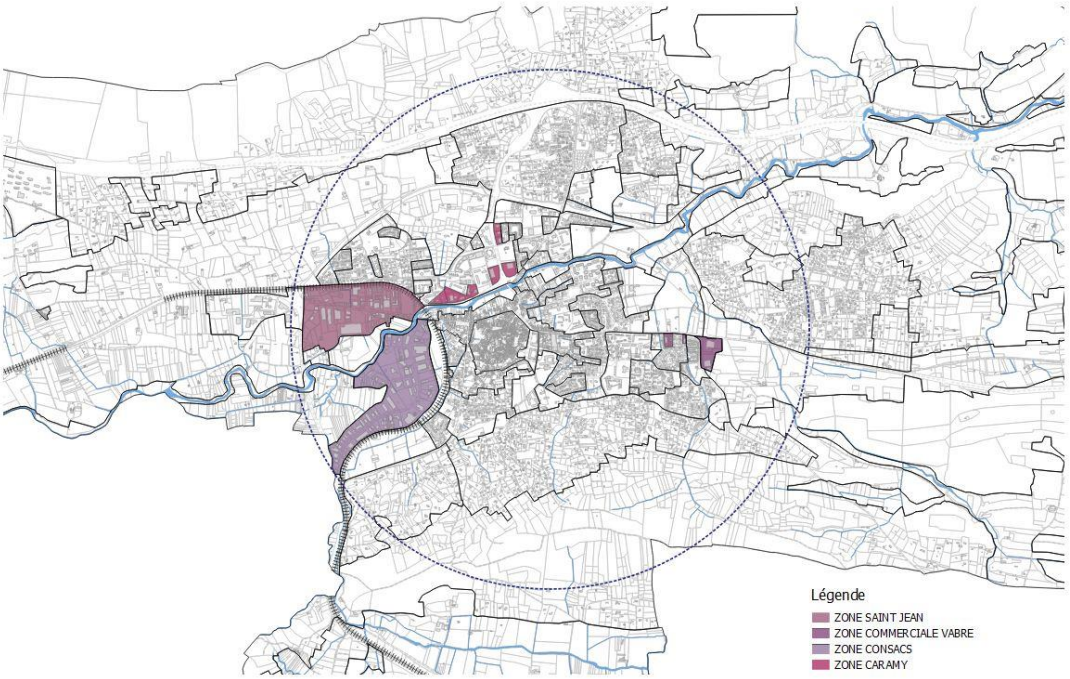

Une étude prospective conduite en 2018 par la commune afin d'évaluer les besoins scolaires permettant de répondre aux demandes liées aux projets de création de logements connus, mettait en évidence pour la période 2019/2026 :

- Une production de logements en zone pavillonnaire relativement stable, autour 40 à 50 logements par an
- Une production variant entre une centaine et jusqu'à 300 logements/an sur la zone de développement urbain.

C.2 Secteur d'intervention valant Opération de Revitalisation Territoriale

L'ORT, créée par la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) du 23 novembre 2018 et portée par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, permet de de mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbains, économiques et sociaux et tend prioritairement à lutter contre la dévitalisation des centres-villes.

Par Arrêté Préfectoral du 27 avril 2020, la convention « Action Cœur de Ville » de Brignoles a été homologuée en convention « Opération de Revitalisation de Territoire » (ORT).

Cette convention détient plusieurs avantages puisqu'elle :

- Dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et permet de suspendre, au cas par cas, des projets commerciaux périphériques,

- Favorise la réhabilitation de l'habitat grâce à un accès prioritaire aux aides de l'ANAH et à l'éligibilité au « Denormandie » dans l'ancien (réduction d'impôts),
- Permet de mieux maîtriser le foncier avec un droit de préemption urbain renforcé et un droit de préemption dans les locaux artisanaux,
- Facilite les projets à travers des dispositifs expérimentaux à travers le permis d'innover et le permis d'aménager multi-site.

L'ORT est portée conjointement par l'intercommunalité et la ville de Brignoles.

Le périmètre d'intervention de l'opération de revitalisation commerciale s'étend du boulevard Bernard Long à l'ouest, à l'avenue de la Libération l'est ; de l'ancien chemin de la Celle au sud au carrefour de l'Europe au nord : cf. carte ci-après :

CF. ANNEXE 8

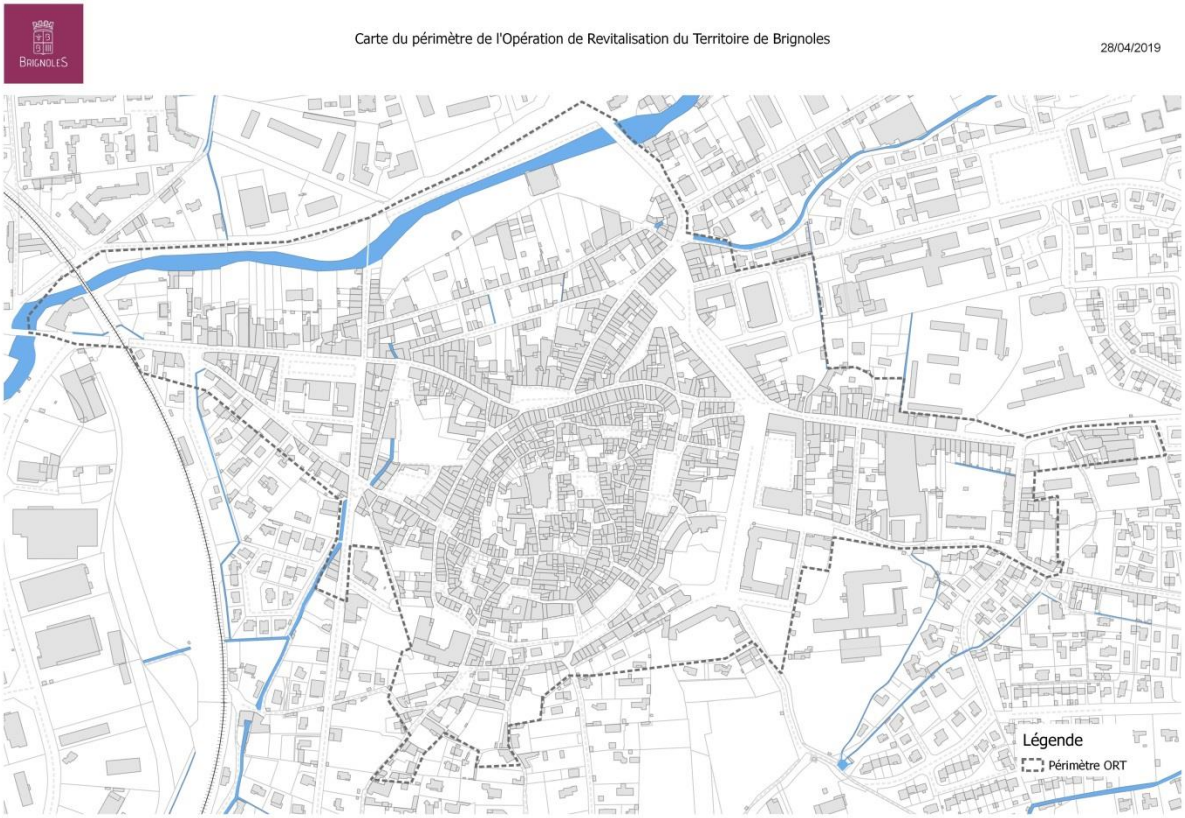

Le périmètre d'intervention valant ORT est issu d'une réflexion multi thématique relative à la dynamisation du centre-ville.

En tout premier lieu le périmètre de la concession d'aménagement. Cette opération vise l'amélioration de la qualité urbaine du centre-ville par des actions de renouvellement urbain du secteur concerné, de réhabilitation de l'habitat dégradé, de mise en valeur du patrimoine architectural et historique, de réalisation d'aménagements et équipements qualitatifs et emblématiques, d'accompagnement d'un nouvel essor commercial et artisanal.

Son périmètre reprend le périmètre du centre ancien élargi à ses faubourgs.

C'est aussi le périmètre sur lequel le Droit de Préemption Urbain Renforcé a été mis en place. La commune a souhaité, via une concession d'aménagement, mener une politique ambitieuse sur 8 ans relative :

- **Au logement**, avec la mise en place d'une OPAH-RU
- **A l'espace public**, avec l'aménagement d'espaces publics (places, jardins, parkings, voies…),
- **Au commerce** et au développement économique, avec la création d'un parcours historique, artistique et touristique, et l'établissement d'un périmètre d'intervention prioritaire concernant le commerce.
- **A la valorisation du patrimoine** remarquable et la reconquête du paysage urbain par l'instauration d'un Périmètre de Servitude Patrimoniale Protégé.

L'élaboration du SPR s'inscrit dans un contexte de protections patrimoniales qu'il s'agit de questionner et d'inscrire dans les nouveaux enjeux portés par le territoire

Ce périmètre reprend le périmètre délimité des abords (PDA) et offre une vision élargie du patrimoine du centre ancien en prenant en compte plusieurs échelles patrimoniales et proposant plusieurs types d'outils :
Un périmètre PSMV couvrant le centre ancien inscrit dans l'enceinte du XVIème siècle, correspondant donc aux tissus urbains les plus anciens et patrimoniaux. Ce périmètre est justifié au regard de la qualité du bâti (façades et intérieurs), de la structure urbaine.

Un périmètre PVAP prenant en compte les développements du XIXème siècle, les deux rives du Caramy, les faubourgs.

Ce dispositif permet à travers les possibilités de défiscalisation offerte, de stimuler efficacement l'investissement privé pour des projets très qualitatifs.

Ce projet a été présenté le 20 juin dernier à la commission nationale des sites et a reçu un avis favorable de cette dernière. L'enquête publique s'est déroulée durant le premier trimestre 2020 et a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur.

Enfin le périmètre ORT, qui doit permettre d'améliorer la qualité des connections entre le centre-ville et les quartiers périphériques en développement, est une des clés de la réussite du projet de redynamisation.

L'objectif de la commune est de promouvoir la place du piéton au sein du périmètre du centre ancien et plus globalement du périmètre ORT. Pour cela, elle agit sur trois axes :

- Mettre en place une offre de **transports en commun**, permettant ainsi de diminuer les transports individuels quotidiens,
- Proposer une offre de **stationnement** qualitative à proximité immédiate du centre ancien,
- Aménager les **voiries** et les circulations en privilégiant le cheminement piétonnier, les modes doux et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

D - Plan d'actions prévisionnel global

Réf	Intitulé	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
AM 1	OPAH-RU							
AM 2	Impasse de Moscou							
AM 3	Requalification de l'îlot St Joseph							
AM 4	Pôle Liberté							
AM 5	Local d'animation et Façades							
AM 6	Étude SPR							
AM 7	Etude de faisabilité requalification des anciens palais de justice et prisons terminée. Requalification de l'îlot en cours.							
AM 8	Parcours historique et artistique							
AM 9	Revitalisation commerciale							
AM 10	Animation et développement commercial							
AM 11	Jardin Charles Gaou							
AM 12	Réaménagement des berges du Caramy							
AM 13	Réaménagement du chemin de Gigeri							
AM 14	Création parking Lice de Signon							
AM 15	Aménagement d'un giratoire Av F. Mistral							
AM 16	Rond-Point de l'Europe							
AM 17	Vélos électriques libre-service							
AM 18	Requalification de l'ancienne école Jeanne d'Arc							
AM 19	Développer une offre de transport en commun							
AM 20	Réalisation d'une école primaire au quartier La Tour							
AM 21	Mise en accessibilité et extension école Simone Veil							
AM 22	Ensemble sportif du Vabre							
AM 23	Rue Tourmalaute, Cavaillon							
AM 24	Renouvellement Rue de Rhodes/plan de sauves/Cordeliers							
AM 25	Guidage en centre-ville - signalétique intelligente - Information dynamique							
AM 26	Mobilier connecté							
AM 27	Poubelles intelligentes							
AM 28	Parkings intelligents							
AM 29	Amplification de la coordination des forces de l'ordre							
AM 30	Renfort vidéo protection							
AM 31	Maitrise de la gestion des eaux							
AM 32	Éclairage public performant et maitrise							
AM 33	Hall des expositions							
AM 34	Convention Action Logement							
AMI 1	Mon Commerce A un Incroyable Commerce							
AMI 2	CNAM							
AMI 3	20 projets pour 2020							

Tableau d'avancement des fiches actions

Actions achevées

Réf	Axe	Intitulé	Maître d'ouvrage	État d'avancement	Budget prévisionnel	Budget actualisé	Partenaires financiers Subventions notifiées	Périmètre ORT
AM 2	Axe 1	Impasse de Moscou	Var Aménagement Développement	Terminé	650 000,00 €HT	Prév 3ème ADF : 658 378 € HT donc budget réactualisé à 658 378 €HT	Préfecture (DSIL) : Notifiée : 165 750 €	x
AM 5	Axe 1	Local d'animation et Façades	Var Aménagement Développement	Terminé	310 000,00 €HT	Prév 3ème ADF : 332 787 € HT donc budget réactualisé à 332 787 € HT	Préfecture (DSIL) : Notifiée : 79 050 €	x
AM 11	Axe 3	Jardin Charles Gaou	Var Aménagement Développement	Terminé	500 000,00 €HT	Prév 3ème ADF : 1 360 341 € HT donc budget réactualisé à 1 360 341 €HT	Préfecture (DSIL) : Notifiée : 153 050 €	x
AM 14	Axe 3	Création parking Lice de Signon	Var Aménagement Développement	Terminé	1 080 000 € HT	Prév 3ème ADF : 1 228 620 € HT donc budget réactualisé à 1 228 620 €HT	Préfecture (DSIL) : Notifiée : 127 500 €	x
AM 16	Axe 3	Rond-Point de l'Europe	Commune de Brignoles	Terminé	441 773,83 € TTC (dont 160 000 € de fontaine)	441 773,83 € TTC (dont 160 000 € de fontaine)		
AM 19	Axe	Développer une offre de transport en commun	Agglomération Provence Verte	Action opérationnelle	Invest : 16 850 € Exploit : 93 071,60 €	Invest : 16 850 € Exploit : 93 071,60 € * 6 années: 558 429.6 € Total : 575 279.6 €		x
AM 23	Axe 6	Création d'un réseau pluvial et pose de réseaux divers. Réfection de voirie	Régie des Eaux de la Provence Verte	Rues Tourmalaute et Cavaillon : Travaux achevés	868 628,28 € HT (dont 249 488,01 € à la charge de la Commune et 619 200,27 € pour la Régie des Eaux)	868 628,28 € HT (dont 249 488,01 € à la charge de la Commune et 619 140,27 € pour la Régie des Eaux)		x
AM 33	Axe 5	Hall des expositions	Commune de Brignoles	Terminé	2 884 357,23 € TTC	3 020 029,79 € TTC	CAPV : 200 000 € Préfecture (DETR) Notifiée : 284 571,98 €	x

Actions matures engagées

Réf	Axe	Intitulé	Maître d'ouvrage	État d'avancement	Budget prévisionnel	Budget actualisé	Partenaires financiers Subventions notifiées	Périmètre ORT
AM 1	Axe 1	OPAH-RU	Ville de Brignoles	En cours 5 ans (année 2 achevée)	526 991,00 €HT	Prév 3ème ADF : 411 410 €HT donc budget prévisionnel confirmé pour 5 ans	**Subventions aux propriétaires privés :** Ville de Brignoles : 1 791 850 € ANAH : 2 141 670 € Agglomération Provence Verte : 928 600 € Habiter Mieux : 450 000 € Conseil Départemental du Var : 750 250 € Région PACA : 329 250 € Total estimé : 6 391 720 € € **Financement équipe d'animation :** Eléments financiers de la convention actuelle ANAH : 649 900 € Habiter Mieux : 52 125 € € Total : 702 025 € Eléments	**x**

							financiers prévisionnels de l'avenant à la convention OPAH RU DSIL 2018 : 134 382 € Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts: 92 355 € Total : 226 737 € **TOTAL :** **7 320 482 €**	
AM 3	Axe 1	Requalification de l'îlot St Joseph	Var Aménagement Développement	En cours : la majorité des acquisitions amiables a été effectuée, les études de conceptions sont en cours et les dossiers de demande de DUP ont été déposés en juillet 2019 et sont en cours d'instruction (demande de pièces complémentaires ABF)	1 050 000,00 €HT	Prév 3ème ADF : 513 857 €HT donc budget prévisionnel confirmé	<u>Préfecture (DSIL)</u> : Notifiée : 267 750 €	**x**
AM 4	Axe 1	Pôle Liberté	Var Aménagement Développement	ETUDES : Etudes de conception finalisées TRAVAUX : Démarrage prévisionnel des travaux en novembre 2020 Première démolition effectuée. Permis de construire Ilot 1 obtenu Permis de	ETUDES : 50 000,00 €HT TRAVAUX : 4 005 920,00 €HT	ETUDES - Prév 3ème ADF : 142 647 €HT donc budget réactualisé à 142 647 €HT TRAVAUX : 4 005 920,00 €HT Budget actualisé global : 4 055 920 €	<u>Préfecture (DSIL)</u> : Notifiée (2018) : 5 000 € DSIL (2020) : 1 081 598,40 €	**x**

				construire Ilot 2 obtenu				
AM 6	Axe 1	Étude SPR	Var Aménagement Développement et Commune de Brignoles	Étude préalable à la création du SPR achevée et obtention de l'arrêté de création du SPR en 2020 Rédaction du cahier des charges PSMV, PVAP et extension du SPR	1ère Etape : Phase 1 : étude SPR - Montant 64 800 € TTC Phase 2 : Extension périmètre - 5 700 € Phase 3 : Etude PSMV – PVAP 90 000 €/an X 3 ans soit 270 000 €	340 500 €	DRAC : 162 000 €	x
AM 7	Axe 1	Etude de faisabilité requalification des anciens palais de justice et prisons	Var Aménagement Développement	Etudes de faisabilité finalisées Travaux urgents de sécurisation de la toiture engagés	18 400,00 € HT Etudes + 61 200,00 € HT de mise en sécurité	Prév 3ème ADF : 28 043 €HT donc budget réactualisé à 28 043 €HT + 73 440 € HT de mise en sécurité du bâtiment = 101 523 € HT	Préfecture (DSIL 2018)) : Notifiée : 1 500 € DRAC : 42 840 € Banque des Territoire – Groupe Caisse des Dépôts : 18 400 €	x
AM 8	Axe 2	Parcours historique et artistique	Var Aménagement Développement	Les études de conception et acquisitions ont été effectuées Mise en place d'une solution numérique de découverte patrimoniale	30 000,00 €HT 6 700 €	Prév 3ème ADF : 114 179 €HT donc budget réactualisé à 114 179 €HT Acquisition : 315 000€ TOTAL : 429 179 €	Préfecture (DSIL) : Notifiée : 7 704 € FNADT 2019 : 30 000 € Banque des Territoires-Groupe Caisse des Dépôts : 6 700 €	x
AM 9	Axe 2	Revitalisation commerciale	Var Aménagement Développement	Les études de conception et acquisitions ont été effectuées Rues commerçantes = 971 400 € (CRAR + préemption rue barbaroux)	250 000,00 €HT	Prév 3ème ADF : 676 757 €HT donc budget réactualisé à 676 757 €HT 4 684 000 € TTC pour les voiries	Préfecture (DSIL) : Notifiée : 63 750 €	x

				Pôle Liberté = 195 000 €				
AM 10	Axe 2	Animation et développement commercial	Ville de Brignoles	Recrutement d'un manager en cours (parution de l'annonce) – Sélection du candidat fin 2020 Mise en œuvre d'une application de promotion de l'activité Commerciale	40 000 € / an x 3 ans 50 000 €	40 000 € / an x 3 ans 50 000 € Total : 164 100 €	Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts : 20 000 €/ an x 2 ans Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts : 25 700 € Etude juridique financière (constitution foncière / 5900 €	**x**
AM 12	Axe 3	Réaménagement des berges du Caramy	Var Aménagement Développement	Les études de conception sont en cours en lien avec le projet du Syndicat Mixte de l'Argens:	100 000,00 €HT	Prév 3ème ADF : 126 765 €HT donc budget réactualisé à 126 765 €HT	<u>Préfecture (DSIL)</u> : Notifiée : 10 000 €	**x**
AM 13	Axe 3	Réaménagement du chemin de Gigeri	Commune de Brignoles	Phase d'arbitrage sur le détail des travaux Début des travaux phase 1 : 2021 Début des travaux phase 2 : 2022/2023	1 246 885 € TTC		<u>Région (FRAT)</u> : Notifiée : 200 000 €	
AM 18	Axe 4	Requalification de l'ancienne école Jeanne d'Arc	Var Aménagement Développement	Les études de faisabilité sont achevées	620 000 € HT (études et travaux)	620 000 € HT (études et travaux)		**x**
AM 20	Axe 5	Réalisation d'une école primaire au quartier La Tour	Commune de Brignoles	1ère sélection des candidats pour la Maîtrise d'œuvre réalisée. Livraison prévue en septembre 2023	8 799 629,43 € TTC	8 799 629,43 € TTC		
AM 21	Axe 5	Mise en accessibilité et extension école Simone Veil	Commune de Brignoles	Travaux en cours (Fin du gros œuvre, démarrage des corps d'état	2 100 000 € TTC	2 242 027,66 € TTC (dont 831 399,36 € TTC	<u>Région</u> : 200 000 € notifiés	

				secondaires) Livraison prévue en mars 2021		réalisés)		
AM 22	Axe 5	Ensemble sportif du Vabre	Commune de Brignoles	Travaux en cours – 65 % du gros œuvre réalisés Fin des travaux : mai 2021	6 800 000 € TTC	6 280 000 € TTC (dont 1 782 215,09 € TTC réalisés)	<u>Département :</u> 350 000 € notifiés <u>Région :</u> 200 000 € notifiés <u>CAPV :</u> 200 000 € notifiés <u>Préfecture</u> (DSIL 2019)) : 535 769 € notifiés	

<u>Actions matures au plan de financement incomplet</u>

Réf	Axe	Intitulé	Maître d'ouvrage	État d'avancement	Budget prévisionnel	Budget actualisé	Partenaires financiers Subventions notifiées	Périmètre ORT
AM 15	Axe 3	Aménagement d'un giratoire Av F. Mistral	Commune de Brignoles	Etude de faisabilité effectuée. Négociation foncière en cours	300 000 € (Acquisitions foncières) Ouvrage : 1 500 000 €	1 800 000 €		
AM 17	Axe 3	Vélos électriques libre-service	Agglomération Provence Verte	Mise en œuvre 2021	Invest : 269 450 € Exploit : 103 836 €	Invest : 269 450 € Expoit : 103 836 € Sur 4 années : 415 344 € Total 684 794 €		**X**

AM 24	Axe 6	Renouvellement Réseaux eaux potables et eaux usées	Régie des Eaux de la Provence Verte	<u>Rue de Rhodes :</u> Etudes reportées au 4ème trimestre 2021 pour un début des travaux en 2022 <u>Plan de Sauve :</u> Travaux reportés à 2022 <u>Rue des Cordeliers :</u> Report des travaux sans date définie.	Etudes 7200 € TTC Renouvellement Eaux usées 96 000 € TTC Renouvellement Eau potable 90 000 € TTC Renouvellement Eaux usées 48 000 € TTC Renouvellement Eau potable 37 200 € TTC Renouvellement Eaux usées 64 800 € TTC Renouvellement Eau potable 66 000 € TTC		<u>Agence de l'eau</u> : Etudes : 3 000 € HT <u>Eaux usées</u> : 24 000 € HT <u>Agence de l'eau</u> : Eaux usées : 12 000 € HT <u>Agence de l'eau</u> : Eaux usées : 16 200 € HT Total : 409 200 €	**x**
AM 25	Axe 7	Guidage en centre-ville - signalétique intelligente	Commune de Brignoles	Mise en œuvre 2022	114 000 € TTC	114 000 € TTC		**x**
AM 26	Axe 7	Mobilier connecté	Commune de Brignoles		38 000 TTC	38 000 € TTC		**x**
AM 27	Axe 7	Poubelles intelligentes	Commune de Brignoles	Mise en œuvre 2022	40 000 € TTC	40 000 € TTC		**x**
AM 28	Axe 7	Parkings intelligents	Commune de Brignoles	Mise en œuvre 2022	230 000 € TTC	230 000 € TTC		**x**
AM 29	Axe 7	Amplification de la coordination des forces de l'ordre	Commune de Brignoles	Mise en œuvre 2022	20 000 € TTC	20 000 € TTC		**x**
AM 30	Axe 7	Renfort vidéo protection	Commune de Brignoles	Mise en œuvre 2022	60 000 € TTC	60 000 € TTC		**x**
AM 32	Axe 7	Éclairage public performant et maitrise	Commune de Brignoles	Mise en œuvre 2022	80 000 € TTC	80 000 € TTC		**x**

AM 31	Axe 7	Maitrise de la gestion des eaux	Commune de Brignoles	Mise en œuvre 2022	150 000 € TTC	150 000 € TTC		**x**
AM 34		Convention Action Logement	Commune de Brignoles VAD	2021/2022				**x**

Appel à manifestation d'intérêt

Réf	Intitulé	Maître d'ouvrage	État d'avancement	Budget prévisionnel	Budget actualisé	Partenaires financiers Subventions notifiées/Perçues	Périmètre ORT
AMI 1	Mon Cenre Ville A un Incroyable Commerce	Commune de Brignoles	Opération achevée. Partenariat en 2019 avec « Le Bon Coin » visant la revitalisation du centre-ville. Concours pour sélectionner les meilleurs projets d'implantation de commerces en centre-ville.	24 000 € TTC	24 000 € TTC	Chambre de Commerce et d'Industrie : 3 000 € Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts : 8 000 €	**x**
AMI 2	CNAM	Commune de Brignoles		25 000 €/ an		Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts: 12 500 €	**x**
AMI 3	20 projets pour 2020	Commune de Brignoles	Restauration patrimoniale Dossier de candidature en cours Réalisation 2021	100 000 €	100 000 €	Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts: 50 000 €	**x**

Tableau récapitulatif du montant des financements par partenaire Action Cœur de Ville et autres intervenants financiers

Intervenants	Montant
Commune de Brignoles	36 944 401 €
ANAH	2 791 670 €
Habiter Mieux	502 125 €
Etat (DSIL, DETR, FNADT, DRAC)	3 152 216 €
Région	729 250 €
Département	1 100 250€
Agglomération	2 588 674 €
Action Logement	En cours
Banque des Territoires/Caisse des Dépôts	235 300 €
CCI	3 000 €
Régie des Eaux de la Provence Verte	1 178 340 €
TOTAL	**49 443 480 €**

ANNEXES

ANNEXE 1

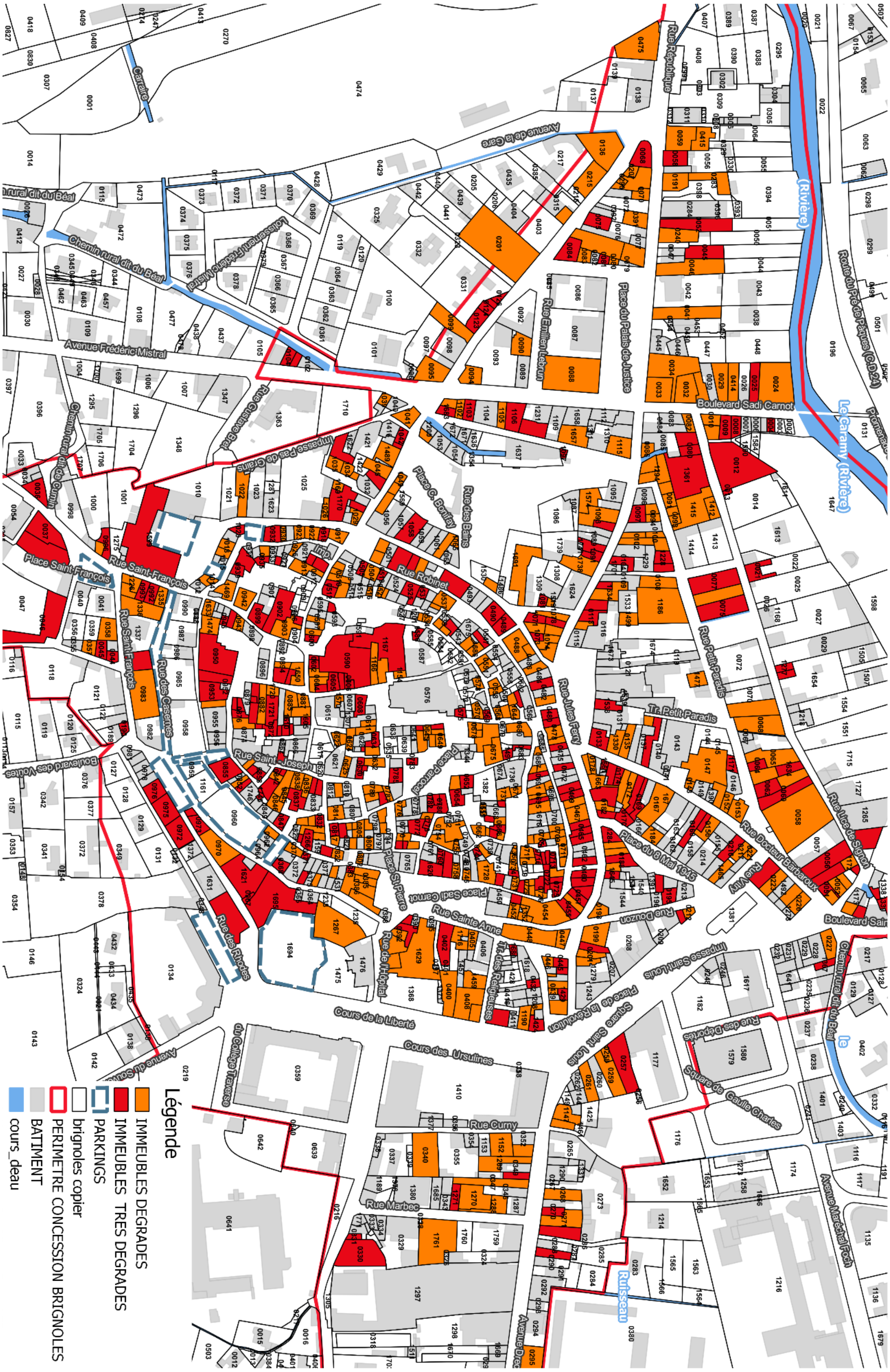

MISE A JOUR ETAT DU BATI
ANNEE 2
01/10/2020
Légende
IMMEUBLES DEGRADES
IMMEUBLES TRES DEGRADES
PARKINGS
brignoles copier
PERIMETRE CONCESSION BRIGNOLES
BATIMENT
cours_deau

ANNEXE 2

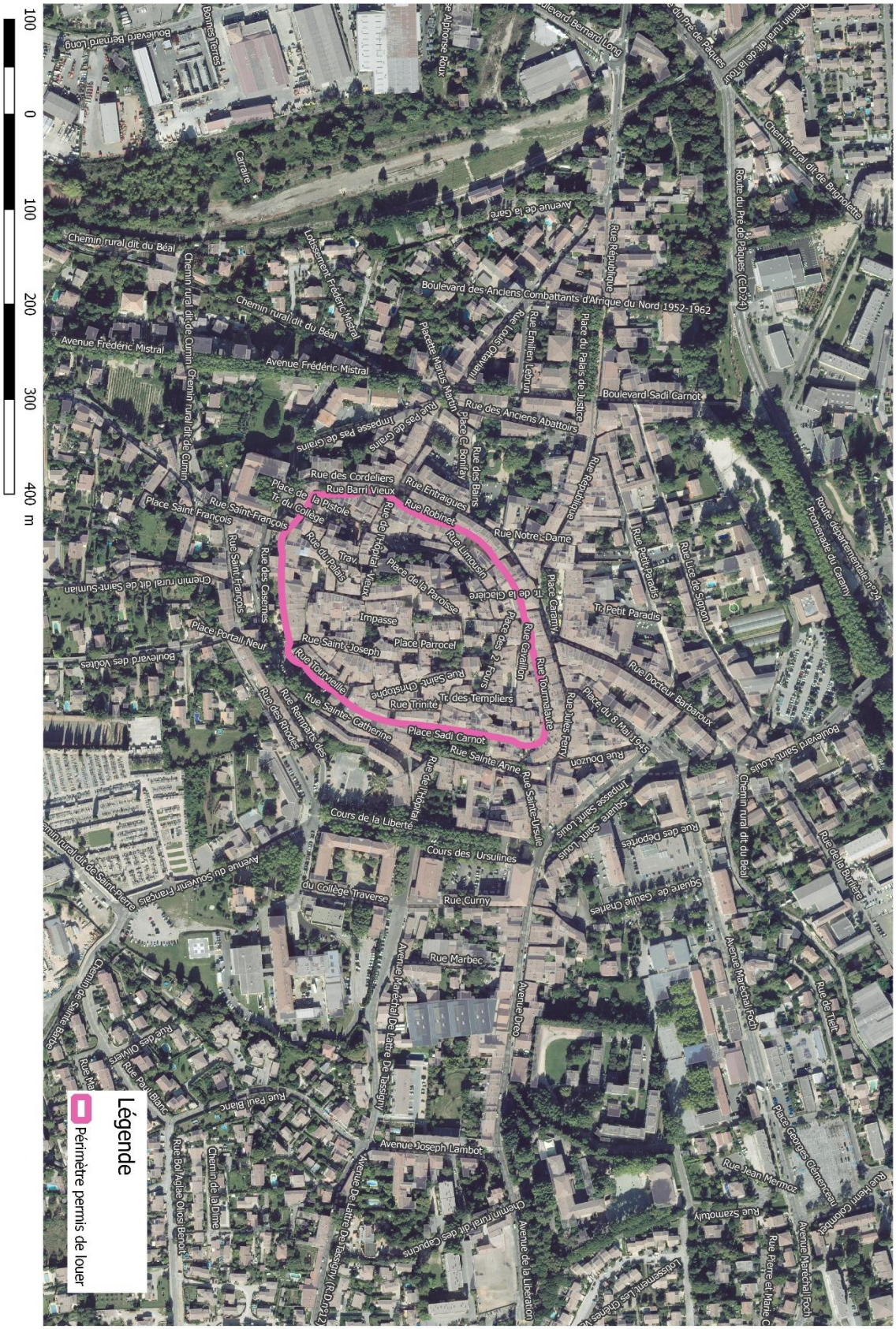
Légende
Périmètre permis de louer
100 0 100 200 300 400 m
Boulevard Bernard Long
Bonnes Terres
Carrefie
Chemin rural dit du Béal
Lotissement Frédéric Mistral
Chemin rural dit de Cumin
Avenue Frédéric Mistral
Boulevard des Anciens Combattants d'Afrique du Nord 1952-1962
Rue Emilien Lebrun
Rue Louis Ollivaint
Place du Palais de Justice
Boulevard Sadi Carnot
Route du Pré de Pâques (CD 24)
Chemin rural dit de Brignolette
Route départementale n°24
Promenade du Caramy
Rue des Anciens Abattoirs
Rue Républicaine
Rue Notre-Dame
Rue Limousin
Rue Robinet
Rue Entraigues
Rue des Bains
Place C. Bontay
Rue des Cordeliers
Rue Barri Vieux
Place de la Pistole
Tr. du Collège
Place Saint François
Rue Saint-François
Rue du Palais
Rue de l'Hôpital Vieux
Place de la Paroisse
Tr. de la Glacière
Place des 2 Fours
Rue Caravan
Rue Caravadon
Rue Tourmalaute
Tr. Petit Paradis
Rue Petit Paradis
Rue Docteur Barbaroux
Rue Jules Ferry
Place du 8 Mai 1945
Rue Douzon
Boulevard Saint-Louis
Impasse Saint-Louis
Square Saint-Louis
Rue des Casernes
Chemin rural dit de Saint-Sumian
Place Portail Neuf
Boulevard des Voûtes
Rue Saint-Joseph
Place Parrocel
Impasse
Rue Sainte Christophe
Rue Trinité
Tr. des Templiers
Rue Tourvieille
Rue Sainte-Catherine
Rue des Remparts
Rue des Rhodes
Place Sadi Carnot
Rue Sainte Anne
Rue Sainte-Ursule
Rue de l'Hôpital
Cours de la Liberté
Cours des Ursulines
Rue des Dépôntes
Chemin rural dit du Béal
Rue de la Bourlarié
Rue de Tielt
Avenue du Souvenir Français
Chemin rural dit de Saint-Pierre
Rue du Collège Traverse
Rue Curny
Square de Gaulle Chartes
Avenue Maréchal Foch
Chemin de Sainte Croix
Rue Marbec
Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
Avenue Oreo
Rue des Oliviers
Rue Paul Blanc
Rue Paul Blanc
Rue Bol Agade Olivier Benoit
Chemin de la Dime
Avenue Joseph Lambot
Avenue de Lattre De Tassigny (RD 12)
Chemin rural dit des Capucins
Avenue de la Libération
Rue Jean Mermoz
Place Georges Clémenceau
Rue Szamotuly
Rue Pierre et Marie C
Avenue Maréchal Foch
Rue Henri Counord
Lotissement les Grèves
Périmètre permis de louer de Brignoles
26/10/2020

ANNEXE 3

Carte du parcours touristique et historique
26/10/2020
100 0 100 200 300 400 m
1 Musée des Comtes de Provence
1 Locaux maitrisés
Boulevard Bernard Long
Carraire
Avenue de la Gare
Chemin rural dit du Béal
Avenue Frédéric Mistral
Route du Pré de Pâques (CD 24)
Chemin rural dit de Bignolette
Rue République
Rue Louis Olivarati
Rue des Anciens Abattoirs
Rue Carnemarte
Rue Rastrinque
Route départementale n°24
Promenade du Canny
Rue des Cordeliers
Rue Plan de Sauve
Rue du Palais
Rue Saint François
Rue des Casernes
Rue des Lanciers
Rue Petit Paradis
Rue Lice de Signon
Rue Docteur Barbaroux
Boulevard Saint-Louis
Chemin rural dit de Saint Sumian
Boulevard des Voutes
Rue Caraillon
Rue Tournalaure
Rue Trinité
Rue Sainte-Catherine
Rue des Rhodes
Rue Sainte Anne
Rue Douzon
Rue Jules Ferry
Impasse Saint Louis
Square Saint Louis
Chemin rural dit du Béal
Rue de la Bourlido
Avenue du Souvenir Français
Cours de la Liberté
Rue du Collège Traverse
Rue Curny
Avenue Maréchal Foch
Rue de Trelt
Chemin de Sainte Barbe
Rue Marbec
Avenue Maréchal De Lattre De Tassigny
Avenue Drago
Rue Paul Blanc
Avenue Joseph Lambot
Chemin de la Dime
Avenue de la Libération
Lotissement Les Oratoires
Avenue Maréchal Foch

ANNEXE 4

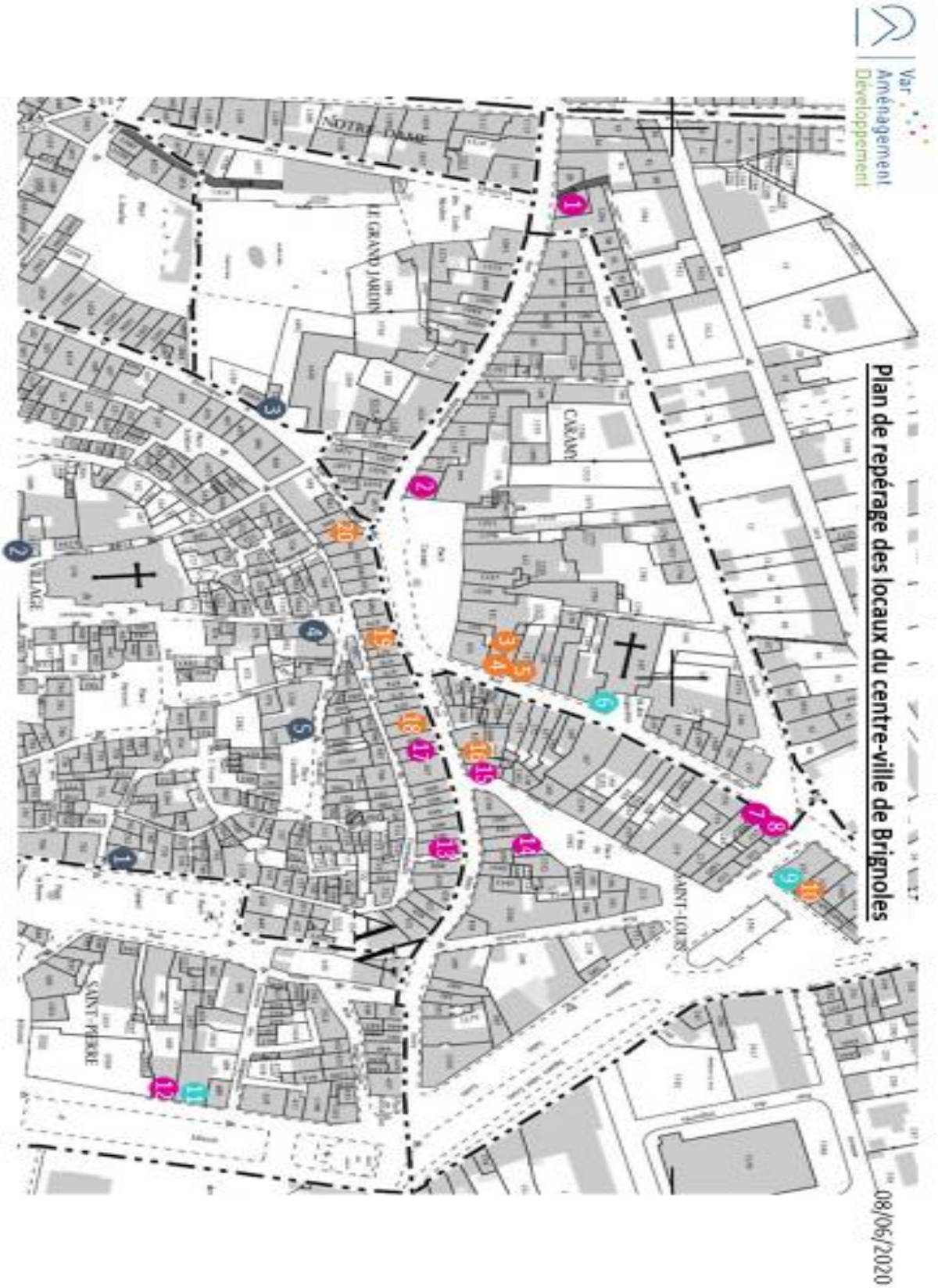
Var Aménagement Développement
Plan de repérage des locaux du centre-ville de Brignoles
NOTRE DAME
LE GRAND JARDIN
CARAMY
SAINT-LOUIS
SAINT-PIERRE
08/06/2020

Légende

- 1 Locaux maitrisés à louer
- 6 Locaux maitrisés occupés
- 3 Locaux en cours de maitrise à louer
- 1 Locaux du parcours touristique et historique

Liste des locaux commerciaux

1. 66 rue République
2. 2 rue République
3. 1g rue du Dr Barbaroux
4. 1d rue du Dr Barbaroux
5. 3 rue du Dr Barbaroux
6. 13 rue du Dr Barbaroux
7. 38d rue du Dr Barbaroux
8. 38g rue du Dr Barbaroux
9. 44 rue du Dr Barbaroux
10. 46 rue du Dr Barbaroux
11. 10 cours Liberté
12. 12 cours Liberté
13. 32 rue Jules Ferry
14. 21 rue Jules Ferry
15. 7 rue Jules Ferry
16. 9 rue Jules Ferry
17. 10 rue Jules Ferry
18. 14 rue Jules Ferry
19. 12 pl Caramy
20. 1 rue Louis Maitre

Liste des locaux du parcours touristique et historique

1. 16 pl St Pierre
2. 10 rue des Lanciers
3. 14 rue Entraigues
4. 8 rue Cavaillon
5. 18 rue Cavaillon

ANNEXE 5

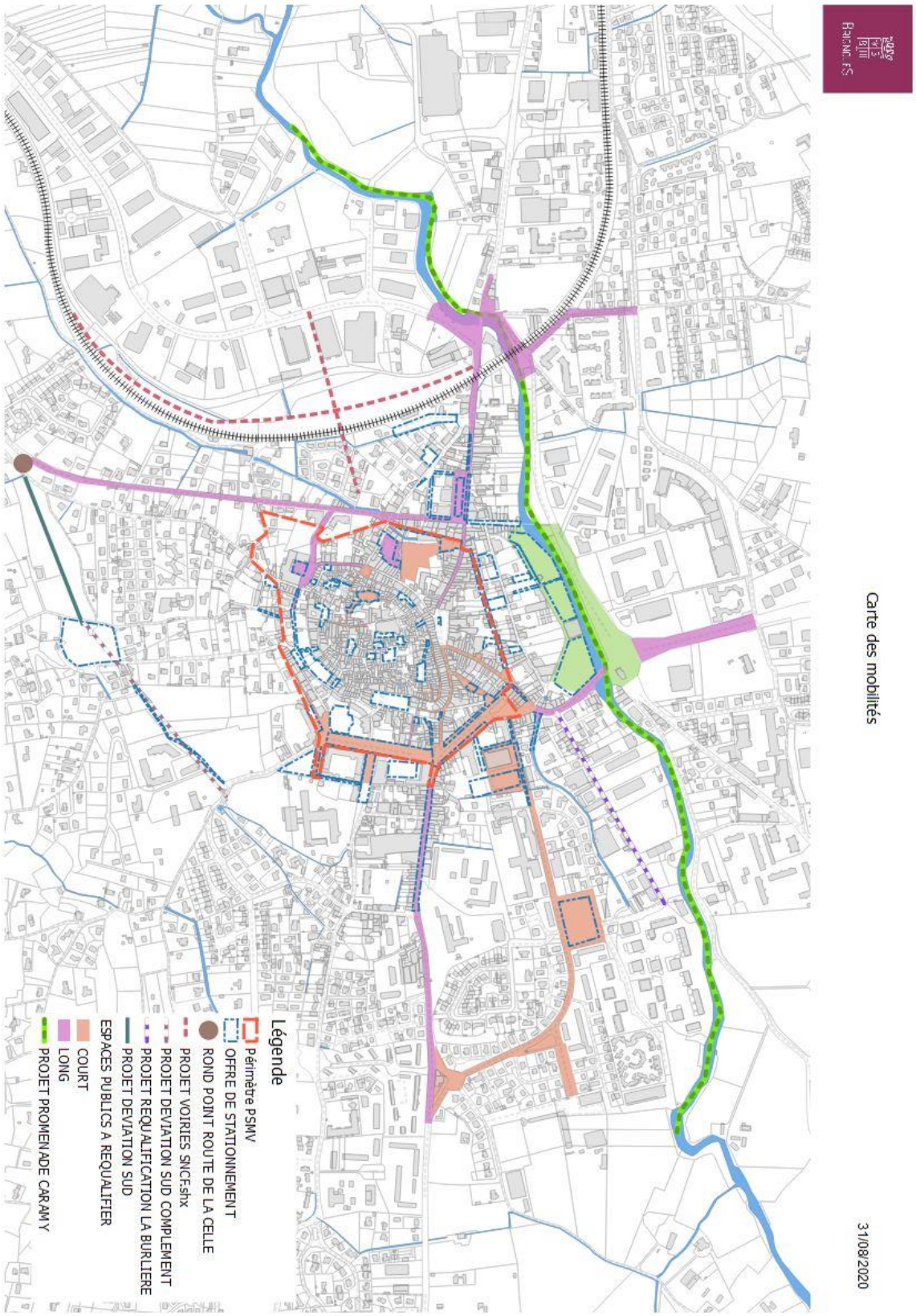
Carte des mobilités
31/08/2020
Légende
Périmètre PSMV
OFFRE DE STATIONNEMENT
ROND POINT ROUTE DE LA CELLE
PROJET VOIRIES SNCF.shx
PROJET DEVIATION SUD COMPLEMENT
PROJET REQUALIFICATION LA BURLIERE
PROJET DEVIATION SUD
ESPACES PUBLICS A REQUALIFIER
COURT
LONG
PROJET PROMENADE CARAMY

ANNEXE 6

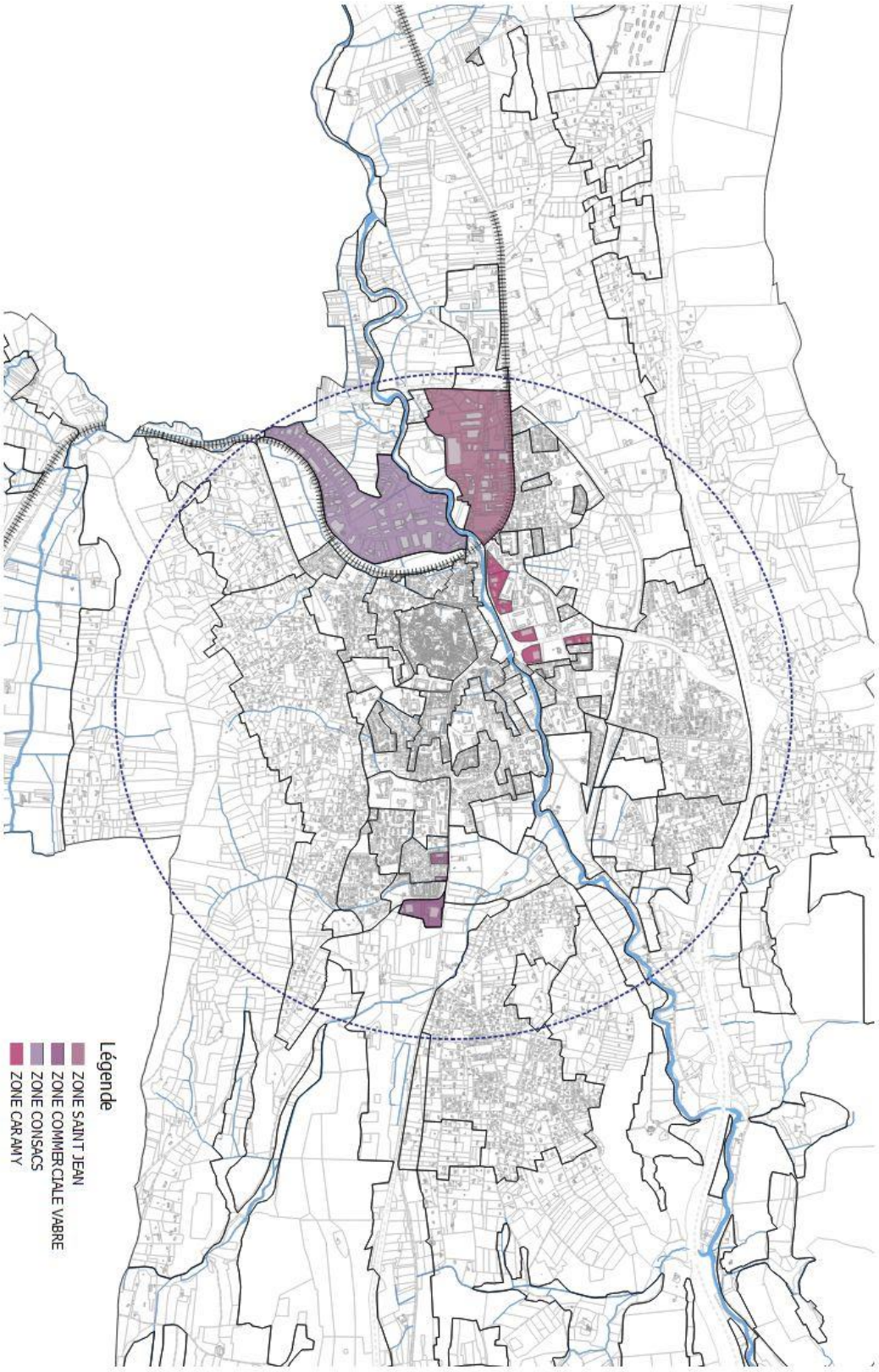
Légende
ZONE SAINT JEAN
ZONE COMMERCIALE VABRE
ZONE CONSACS
ZONE CARAMY

ANNEXE 7

Carte de localisation du développement urbain

26/10/2020

ANNEXE 8

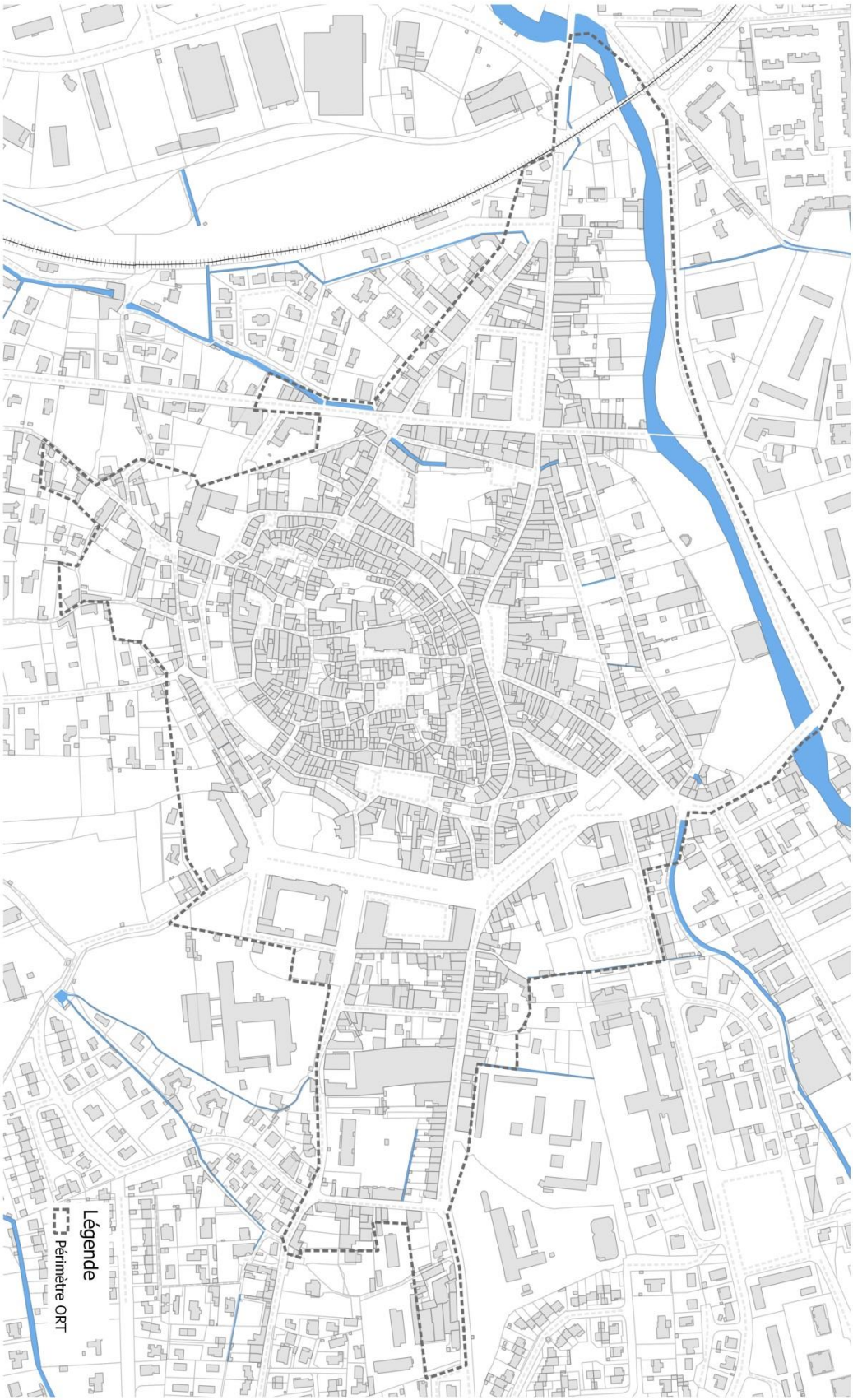

Carte du périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire de Brignoles

28/04/2019

Commune de Brignoles L'Adjointe au Maire,	**Communauté d'Agglomération de la Provence Verte** Le Président,	**Etat** Le Préfet,
Chantal LASSOUTANIE	**Didier BREMOND**	**Evence RICHARD**
Banque des Territoires /Caisse des Dépôts et de Consignation Le Directeur Régional,	ANAH Le Préfet Délégué local,	**Groupe Action Logement PACA Corse** Le Président du Comité Régional PACA/Corse
Richard CURNIER	**Evence RICHARD**	**Philippe HONORE**
Groupe Action Logement PACA Corse La Vice-Présidente	**Région PACA** Le Président	**Conseil Départemental du Var** Le Président
Martine CORSO	**Renaud MUSELIER**	**Marc GIRAUD**

AM 1

Nom de l'action	OPAH-RU du centre-ville de Brignoles
Axe de rattachement	Axe 1 – de la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Description générale	D'une durée de 5 ans, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAH-RU) a pour objet la réhabilitation durable des logements et immeubles anciens privés de l'ensemble du périmètre opérationnel. La recherche d'une mixité de l'habitat et de son occupation se traduit par les types de propriétaires concernés : occupants de leur résidence principale, bailleurs privés, investisseurs patrimoniaux, copropriétés. Les propriétaires-occupants, les copropriétés, les logements dégradés, les « passoires thermiques », les immeubles et logements vacants font notamment partie des cibles prioritaires. L'objectif est de proposer des conditions d'habitat moderne et qualitatif, tout en respectant le patrimoine historique de la ville. Des moyens sous forme de subventions et d'une équipe opérationnelle d'animation, doivent permettre d'atteindre les objectifs ambitieux de l'OPAH-RU.
Objectifs	• Amélioration de l'habitat et du cadre de vie urbain • Performance énergétique des logements • Traitement complet des immeubles les plus dégradés • Attractivité de l'habitat en centre-ville
Intervenants	Ville de Brignoles Var Aménagement Développement pour le compte de la Ville de Brignoles (concession d'aménagement)
Périmètre	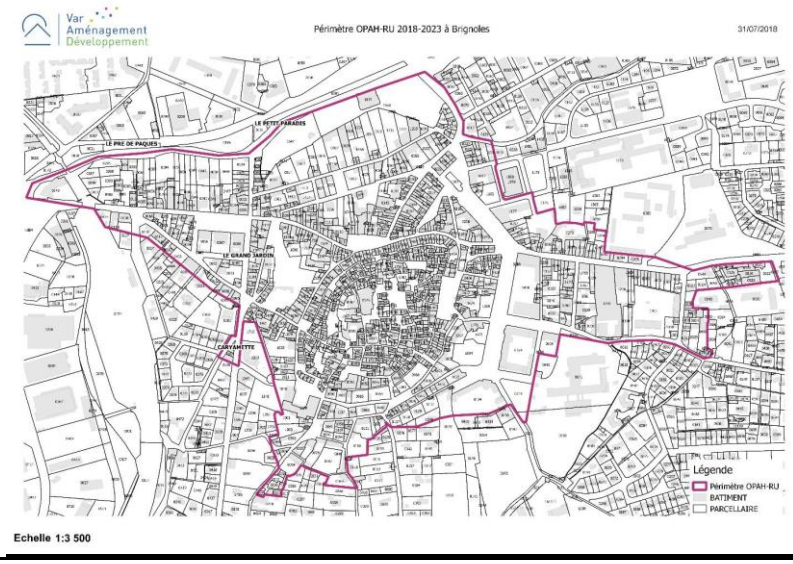
Budget global	**1) <u>Subventions aux propriétaires privés :</u>** Ville de Brignoles : 1 791 850 € ANAH : 2 141 670 € — Agglomération Provence Verte : 928 600 € Habiter Mieux : 450 000 € — Conseil Départemental du Var : 750 250 € Région PACA : 329 250 € Total estimé : 6 391 720 € **2) <u>Financement équipe d'animation :</u>** ANAH : 649 900 € Habiter Mieux : 52 125 € Total : 702 025 € **3) <u>Total Financement :</u>** 7 093 745 € dans le cadre du dispositif réglementé de l'OPAH RU Projet d'avenant : DSIL : 134 382 €

<table>
<tr><td></td><td>Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts : 92 355 €
Total : 226 737 €

Total général : 7 320 482 €</td></tr>
<tr><td>Co-financeur</td><td>ANAH/Habiter Mieux/Etat DSIL/CAPV/CD83/CR PACA/CAF/BdT</td></tr>
<tr><td>Etat d’avancement</td><td>250 contacts de propriétaires occupants/bailleurs ou locataires
 230 immeubles visités, soit 20% des immeubles du périmètre
 50 études thermiques réalisées
 156 fiches de prescriptions architecturales réalisées
 27 étude de faisabilité sur la réhabilitation d’immeubles complets (programme de travaux, estimation du coût des travaux, simulations de subventions mobilisables…).
 9 copropriétés accompagnées et/ou organisées

• 519 contacts de propriétaires occupants/bailleurs ou locataires soit 769 contacts sur 2 ans
 99 immeubles visités, soit 329 visites sur 2 ans, soit 27% des immeubles du périmètre
 22 études thermiques réalisées, soit 72 sur 2 ans
 77 fiches de prescriptions architecturales réalisées, soit 233 sur 2 ans
 3 étude de faisabilité sur la réhabilitation d’un total de 66 logements (programme de travaux, estimation du coût des travaux, simulations de subventions mobilisables…).
 16 copropriétés accompagnées et/ou organisées, soit 25 sur 2 ans

CHIFFRES ANNEE 2 OPAH –RU
<table>
<tr><th></th><th>Objectifs annuels</th><th>Dossiers agréés</th><th>Dossiers en cours</th><th>Taux d’agrément</th></tr>
<tr><td>Logement PO Anah et hors Anah</td><td>37</td><td>9</td><td>12</td><td>24 %</td></tr>
<tr><td>Logement PB Anah et hors Anah</td><td>45</td><td>17</td><td>14</td><td>38 %</td></tr>
<tr><td>Logements habiter Mieux PO/PB</td><td>25</td><td>7</td><td>14</td><td>28 %</td></tr>
<tr><td>Copro dégradées</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td></tr>
<tr><td>Copro fragiles</td><td>5</td><td>0</td><td>1</td><td>0</td></tr>
<tr><td>Façades</td><td>20</td><td>18</td><td>4</td><td>75 %</td></tr>
<tr><td>Toitures</td><td>12</td><td>19</td><td>4</td><td>100 %</td></tr>
<tr><td>Cage d’escalier</td><td>4</td><td>6</td><td>2</td><td>100 %</td></tr>
<tr><td>Planchers</td><td>5</td><td>3</td><td>2</td><td>60 %</td></tr>
</table></td></tr>
<tr><td>Indicateurs de résultat</td><td>• Taux d’atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs de la convention d’OPAH-RU
• Attractivité du parc de logements du centre-ville</td></tr>
</table>

Exemples d’opérations façades

1 rue Barri Vieux

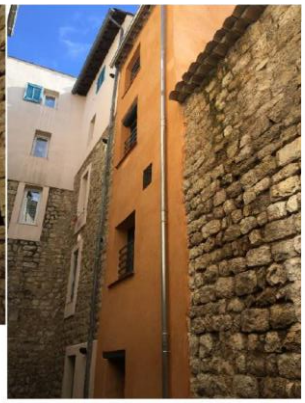

2 rue Limousin

26 rue Barbaroux

53 rue République

Commune de BRIGNOLES	Communauté d'Agglomération de la Provence Verte	Etat
Le Maire	Le Président	Le Préfet
Didier BREMOND	**Didier BREMOND**	**Evence RICHARD**
ANAH	Région PACA	**Conseil Départemental Du Var**
Le Préfet Délégué local,	Le Président	Le Président
Evence RICHARD	**Renaud MUSELIER**	**Marc GIRAUD**

AM 2

Nom de l'action	Requalification Ilot de l'impasse de Moscou
Axe de rattachement	Axe 1 – de la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Description générale	L'îlot de l'impasse de Moscou est un espace dégradé (voirie, bâtiments), ce qui en fait une zone propice aux usages indésirables et autres attitudes inciviles. Le projet a été d'acquérir la parcelle située au fond de l'impasse, réaménager l'espace public existant, après démolition de deux immeubles vétustes, créer une jonction piétonne avec la rue Tourmalaute. Cet îlot a été alors entièrement requalifié.
Objectifs	• Amélioration des cheminements piétons • Aération du bâti • Accompagnement des riverains pour création d'ouvertures apportant lumière et ventilation dans les logements • Amélioration du cadre de vie urbain
Intervenants	Ville de Brignoles
	Var Aménagement Développement maître d'ouvrage pour le compte de la Ville de Brignoles (concession d'aménagement)
Budget global	Montant 658 378 € HT
Modalité de financement	DSIL 2018 : 165 750 €
Indicateurs d'avancement	• Travaux de déconstruction • Travaux d'embellissement (sol, façades) • Suivi de chantier : notifications des marchés, PV de réception des travaux
Indicateurs de résultat	• Qualité de l'espace public • Amélioration des logements et immeubles des riverains

Commune de BRIGNOLES	Etat
Le Maire	Le Préfet
Didier BREMOND	**Evence RICHARD**

AM 3

Nom de l'action	Requalification Ilot Saint Joseph
Axe de rattachement	Axe 1 – de la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Description générale	La rue St-Joseph est étroite, bordée de nombreux immeubles très dégradés, abandonnée et peu engageante. Objectif : concevoir un projet de réhabilitation d'ensemble permettant à la fois d'aérer le cadre bâti et d'optimiser les distributions à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments. La Commune envisage d'acquérir une grande partie du foncier du périmètre et d'engager ensuite une restructuration globale.
Objectifs	• Aération du bâti • Accompagnement des riverains pour création d'ouvertures apportant lumière et ventilation dans les logements • Amélioration du cadre de vie urbain
Intervenants	Ville de Brignoles
	Var Aménagement Développement maître d'ouvrage pour le compte de la Ville de Brignoles (concession d'aménagement)
Budget global	Montant 1 050 000 € HT
Co-financeurs	DSIL 2018 : 267 750
Etat d'avancement	• Etudes et acquisitions en cours • DUP déposée
Indicateurs de résultat	• Qualité de l'espace public • Amélioration des logements et immeubles des riverains

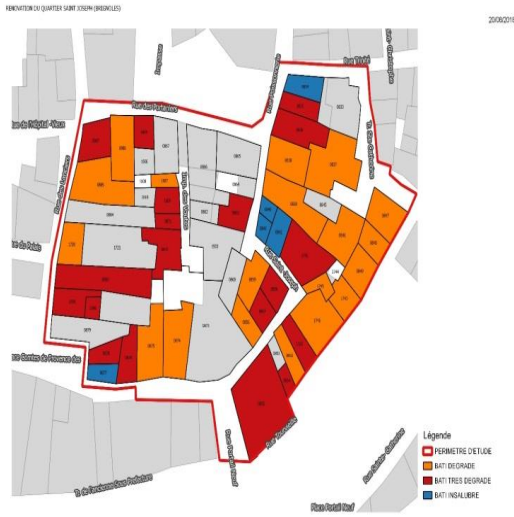

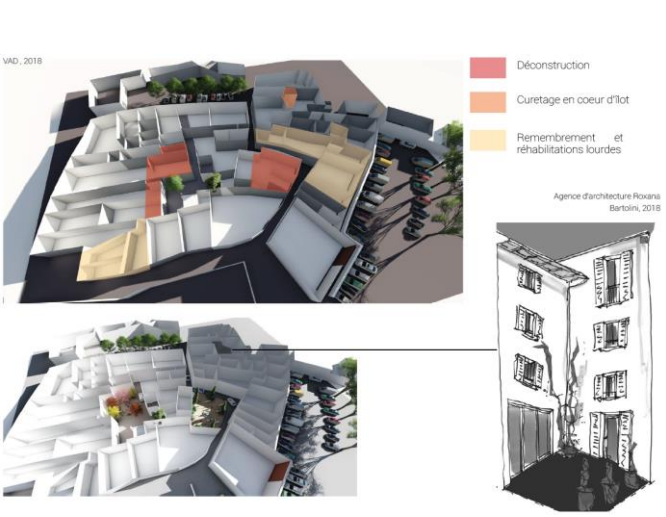

Commune de BRIGNOLES	Etat
Le Maire	Le Préfet
Didier BREMOND	**Evence RICHARD**

AM 4

Nom de l'action	Aménagement du pôle Liberté
Axe de rattachement	Axe 1 – de la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics
Description générale	Ce secteur du centre-ville qui relie le centre historique, l'hôpital et l'ancienne RN7, comporte de nombreux bâtiments et espaces publics à l'abandon. Un appel à projet permettra de réaliser avec de l'investissement privé, des logements, locaux d'activité, parkings, équipements (dont un cinéma). Les espaces publics seront entièrement réaménagés. Le pôle Liberté a vocation à être une locomotive et un symbole du renouveau du centre-ville.
Objectifs	• Renouvellement urbain d'un quartier abandonné • Création d'une offre nouvelle en matière culturelle, services • Production d'une offre nouvelle de logements • Qualité des espaces publics aménagés
Intervenants	Ville de Brignoles Var Aménagement Développement maître d'ouvrage pour le compte de la Ville de Brignoles (concession d'aménagement)
Budget global	Montant 4 055 920 € TTC
Co-financeurs	DSIL 2018 : 5 000 € DSIL 2020 : 1 081 598,40 €
Etat d'avancement	• Etudes en cours • Permis de démolir délivré • Permis de construire délivré.
Indicateurs d'avancement	• Lancement de l'appel à projet, choix des opérateurs • Travaux d'aménagement de l'espace public : notifications des marchés, PV de réception des travaux
Indicateurs de résultat	• Qualité des projets privés : intégration architectural, offre de stationnement, type d'activités • Qualité de l'espace public, amélioration des circulations • Impact en termes d'image sur le renouveau du centre-ville

Commune de BRIGNOLES	Etat
Le Maire	Le Préfet
Didier BREMOND	**Evence RICHARD**

AM 5

Nom de l'action	Local d'animation et façades Place Caramy
Axe de rattachement	Axe 1 – de la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics
Description générale	Afin d'accueillir les équipes en charge du suivi de la concession et recevoir le public dans le cadre du projet « Cœur de Ville » et notamment de l'accompagnement OPAH-RU, aménagement d'un local d'animation et reprise des façades des 3 principaux immeubles donnant sur la place Caramy afin d'améliorer l'image du coeur de Brignoles
Objectifs	• Accueil du public • Réhabilitation exemplaire du patrimoine architectural • Attractivité de la place centrale du cœur de ville
Intervenants	Ville de Brignoles
	Var Aménagement Développement maître d'ouvrage pour le compte de la Ville de Brignoles (concession d'aménagement)
Budget global	Montant 332 787 € HT
Modalité de financement	DSIL 2018 : 79 050 €
Indicateurs d'avancement	• Travaux d'aménagement • Suivi de chantier : notifications des marchés, PV de réception des travaux
Indicateurs de résultat	• Qualité de l'accueil du public pour la présentation des projets urbains Cœur de ville • Exemplarité de la réhabilitation • Impulsion donnée pour la réhabilitation du patrimoine privé

Commune de BRIGNOLES	Etat
Le Maire	Le Préfet
Didier BREMOND	**Evence RICHARD**

AM 6

Nom de l'action	Création d'une étude SPR
Axe de rattachement	Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Description générale	La réalisation de cette étude doit conduire à mettre en place un Site Patrimonial Remarquable (SPR), lequel permettra de protéger et valoriser le patrimoine historique et architectural Brignolais. Celui-ci a en effet fait l'objet de nombreuses atteintes au fil des années, dans le cadre de réhabilitation non encadrées. Cette étude devra permettre d'identifier les immeubles et secteurs les plus remarquables, et hiérarchiser les différents degrés de protection. Ce dispositif permettra également de mobiliser des avantages fiscaux pour la réhabilitation lourde des édifices et immeubles du centre historique, pour lesquels les subventions de l'OPAH-RU ne permettent pas d'équilibrer financièrement les opérations. L'arrêté de classement a été pris par le ministère de la culture le 15 juin 2020. Il doit être suivi de la conduite des études préalables à l'instauration d'un PSMV et d'un PVAP
Objectifs	• Réalisation d'une étude précise par secteur • Mise en place d'un dispositif de protection du patrimoine • Mise en œuvre d'avantages fiscaux pour l'investissement privé
Intervenants	Ville de Brignoles
	Var Aménagement Développement maître d'ouvrage pour le compte de la Ville de Brignoles (concession d'aménagement)
Budget global	1ère Etape : Phase 1 : étude SPR - Montant 64 800 € TTC Phase 2 : Extension périmètre - 5 700 € 2ème Etape (de 2021 à 2023) : 90 000 €/an x 3 ans soit 270 000 € Total 340 500 € Participation DRAC : 162 000 €
Co-financeurs	Etat DRAC - Ville de Brignoles :
Etat d'avancement	Rédaction cahier des charges étapes 2
Indicateurs d'avancement	• Rendu de l'étude • Adoption du dispositif
Indicateurs de résultat	• Validation de l'étude • Mise en œuvre du dispositif • Attractivité auprès des investisseurs privés

VILLE DE BRIGNOLES
SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE
PROPOSITION DE PERIMETRE

Périmètre proposé

Le périmètre proposé prend en compte :
- le coeur urbain patrimonial situé dans l'emprise de l'enceinte du XVIème siècle
- les faubourgs historiques développés ans l'emprise de l'enceinte du XVIème siècle
- les anciens glacis des remparts aménagés et composés au XIXème siècle et en vis à vis direct avec la cité médiévale.

Deux intensités de protection pourront être envisagées :
- la première, forte, à l'intérieur de l'emprise de l'enceinte du XXVIème siècle (secteur de densité patrimoniale élevée sur la planche récédente) où l'on retrouve le plus d'éléments bâtis patrimoniaux intérieurs et extérieurs.
- la seconde, sur la périphérie des faubourgs.

Protections existantes

Périmètre des abords des Monuments Historiques (rayon de 500 m)

Elément bâti protégé totalement ou partiellement au titre des Monuments Historiques

Eléments patrimoniaux repérés dans le cadre de l'étude préalable

Patrimoine architectural et urbain

Tracé des enceintes

Enceintes : vestiges

Elément /front bâti remarquable

Ensemble urbain remarquable (composé)

Séquence urbaine de qualité

Bâti de qualité (présence attestée cadastre 1639)

Patrimoine paysager

Parc, jardin, espace végétalisé

Arbre

Elément du patrimoine de l'eau

Commune de BRIGNOLES	Etat
Le Maire	Le Préfet
Didier BREMOND	**Evence RICHARD**

AM 7

Nom de l'action	Requalification des anciens palais de justice et prisons
Axe de rattachement	Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Description générale	L'îlot de l'ex Palais de justice et des prisons est stratégique car situé en entrée Est du centre-ville. C'est un secteur bien identifié par les habitants. Une étude de faisabilité est prévue pour définir les solutions de reconversion des bâtiments existants et des espaces publics jouxtant le site. Un portage foncier, la mise en sécurité du bâtiment, et des études diverses, sont nécessaires préalablement à un appel à projet pour la reconversion du site. Ce projet a fait l'objet d'une étude menée par France Tourisme Ingéniérie (Atout France et Banque des Territoires) qui a conclue à la faisabilité sur ce site d'une offre Hôtelière de qualité
Objectifs	• Reconversion de bâtiments historiques emblématiques, dégradés et vacants depuis de nombreuses années. • Revitalisation de l'entrée Est du centre-ville
Intervenants	Ville de Brignoles Var Aménagement Développement maître d'ouvrage pour le compte de la Ville de Brignoles (concession d'aménagement)
Budget global	Montant 28 083 € HT Etudes + Travaux de mise en sécurité du bâtiment en 2020 : 73 440 € HT = 101 503 € HT
Co-financeurs	DSIL 2018 : 1 500 € DRAC : 42 840 € Banque des Territoires groupe Caisse des Dépôts : 18 400 €
Etat d'avancement	Etudes de faisabilité de plusieurs scénarii
Indicateurs d'avancement	• Transfert de propriété • Lancement de l'appel à projet • Obtention des autorisations d'urbanisme
Indicateurs de résultat	• Qualité du projet de reconversion • Impact en termes d'image sur l'entrée Est du centre-ville

Commune de BRIGNOLES	La Banque des Territoires/Caisse des Dépôts et Consignation	Etat
Le Maire	Le Directeur Régional	Le Préfet
Didier BREMOND	**Richard CURNIER**	**Evence RICHARD**

AM 8

Nom de l'action	Création d'un parcours historique et artistique
Axe de rattachement	Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Description générale	Le centre médiéval de Brignoles est riche en patrimoine architectural et historique, mais souffre de ses difficultés d'accès, d'un défaut d'entretien, d'un manque de visibilité. Dans le cadre de la requalification du cœur de ville, il apparaît nécessaire de valoriser et faire découvrir ce patrimoine remarquable. L'aménagement d'un parcours de découverte du centre historique, reliant la place Caramy et la place des Comtes de Provence, permettrait d'accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions. Ce circuit doté de signalétique, d'éclairage festif et de revêtements de qualité, sera jalonné de 5 ou 6 locaux acquis, réhabilités et loués à des conditions très attractives, à des porteurs de projet : artisans d'art, galeries d'artistes, métiers d'antan…
Objectifs	• Acquisition d'au moins 5 locaux rez-de-chaussée vacants • Vente ou location à des porteurs de projets dans des thématiques culturelles ou artistiques • Valorisation du patrimoine • Revitalisation du centre médiéval
Intervenants	Ville de Brignoles Var Aménagement Développement maître d'ouvrage pour le compte de la Ville de Brignoles (concession d'aménagement)
Budget global	Montant 114 179 € TTC + 315 000 € = 429 179 €
Co-financeurs	DSIL 2018 : 7 704 € FNADT 2019 : 30 000 € Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts Benchmark solution numérique : 6 700 €
Etat d'avancement	• Etudes et acquisitions en cours
Indicateurs d'avancement	• Actes d'acquisition • Cession ou location à des porteurs de projets • Aménagement du parcours de découverte
Indicateurs de résultat	• Nombre de locaux maîtrisés • Réalisation des travaux des rues

Parcours

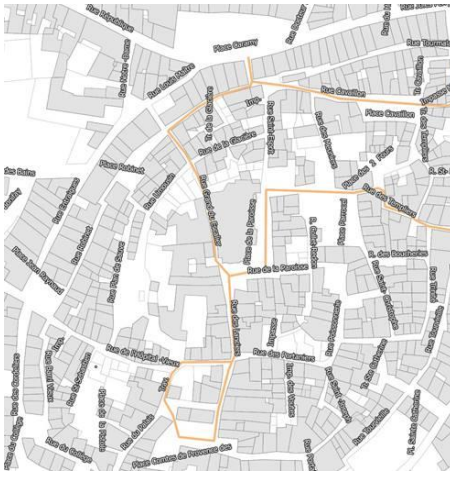

Exemple de réalisation :
Galerie pour artiste rue d'Entraigues

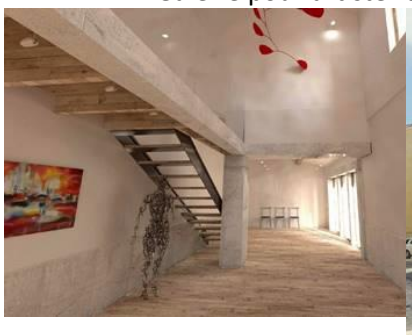

Commune de BRIGNOLES	Etat
Le Maire	Le Préfet
Didier BREMOND	**Evence RICHARD**

AM 9

Nom de l'action	Revitalisation commerciale de l'hyper-centre (places Caramy, 8 mai 1945, et des rues J. Ferry, Barbaroux)
Axe de rattachement	Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Description générale	Le cœur commercial traditionnel de brignoles est composé des places Caramy et 8 mai 1945, et des rues Barbaroux et Jules Ferry. Cet appareil commercial est aujourd'hui vieillissant avec une offre peu qualitative et comporte de nombreux locaux vacants et mal entretenus. En effet, on compte aujourd'hui 200 locaux commerciaux vacants en centre-ville, avec un taux de vacance moyen de 36%. Il est envisagé une intervention forte en matière de portage foncier, probablement à travers la constitution à terme d'une société dédiée (par VAD et la Banque des Territoires), avec l'acquisition de 17 rez-de-chaussée vacants, en vue de les remembrer et de les affecter à des commerces modernisés (porteurs de projet locaux, enseignes régionales et nationales), en cession ou location à des conditions attractives. En accompagnement de cette action volontariste, il est prévu la requalification des espaces publics, avec en perspective à terme de la piétonisation du centre-ville.
Objectifs	• Acquisition de 15 à 20 locaux commerciaux vacants pour créer une masse suffisante pour enclencher une dynamique vertueuse. • Vente ou location à des porteurs de projets qualitatifs • Réinvestissement des pieds d'immeubles • Revitalisation du centre-ville
Intervenants	Ville de Brignoles
	Var Aménagement Développement maître d'ouvrage pour le compte de la Ville de Brignoles (concession d'aménagement) Var Aménagement Développement et la Banque des Territoires – Groupe Caisse de Dépôts investisseurs (sous réserve de l'accord de leurs instances décisionnaires respectives)
Budget global	Montant 676 757 € TTC 4 684 000 € TTC travaux voiries
Modalité de financement	DSIL 2018 : 63750 €
Etat d'avancement	•
Indicateurs d'avancement	• Actes d'acquisition • Cession ou location à des porteurs de projets
Indicateurs de résultat	• Nombre de locaux maîtrisés • Qualité des activités commerciales implantées

Plan masse global réaménagement du centre-ville commercial

Visuel Rue Barbaroux

Place du 8 mai

Square et boulevard St Louis

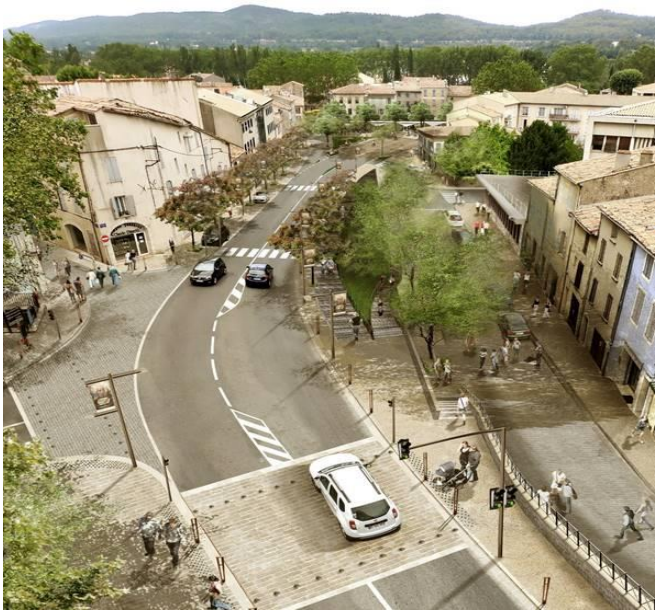

Square Saint Louis

Commune de BRIGNOLES	Etat
Le Maire	Le Préfet
Didier BREMOND	**Evence RICHARD**

AM 10

Nom de l'action	Animation et développement de la dynamique de centre-ville
Axe de rattachement	Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Description générale	L'action consiste en l'animation d'une dynamique commerciale de centre-ville. par la présence d'un manageur-développeur de centre-ville pour pérenniser, valoriser et promouvoir l'attractivité commerciale du centre- ville, l'offre commerciale/artisanale et de services (y compris via Internet) et développer les complémentarités avec les zones commerciales de la ville.
Objectifs	• créer et maintenir le lien entre les différents partenaires du projet de centre-ville sur les aspects commerces et économie • développer un travail collaboratif pour le développement et l'attractivité du commerce à l'échelle du centre-ville • Mettre en place une dynamique économique sur les commerces de centre-ville • Contribuer à la mise en œuvre des dispositifs d'intervention (préemption) commerciale • professionnaliser les animations commerciales et développer des outils de communication adaptés aux commerces. • dynamiser les marchés de la Ville et leur interaction avec le commerce
Intervenants	Ville de Brignoles
Budget global	Montant 40 000 € x 3 ans pour le Manager et 50 000 € pour l'application. Total 164 100 €
Co-financeurs	Ville de Brignoles Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts 40 000 € pour le manager (2 exercices) 50 000 € pour l'accompagnement solution numérique
Etat d'avancement	Action engagée : recrutement du poste de manager en cours
Indicateurs d'avancement	• recrutement d'un manager dédié • création d'une association de commerçants
Indicateurs de résultat	• expressions de la dynamique commerciale : réunion de travail, animations • pérennisation de l'association des commerçants et nombre d'adhérents

Commune de BRIGNOLES	Caisse des Dépôts et de Consignation / Banque des Territoires
Le Maire	Le Directeur Régional de la Caisse des Dépôts
Didier BREMOND	**Richard CURNIER**

AM 11

Nom de l'action	Réaménagement du jardin Charles Gaou et du parking Bonifay
Axe de rattachement	Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Description générale	L'espace Charles Gaou – parking Bonifay est un espace public au cœur du centre-ville, qui par manque d'entretien et de destination, est devenu un lieu symbolique d'insécurité et d'abandon. Le projet consiste en la création d'un espace paysager de détente et de loisirs pour les familles, avec de la végétalisation, l'aménagement d'un théâtre de verdure, d'équipements divers (jeux pour enfants, espaces pique-nique, sanitaires), d'un bassin… Le parking Bonifay sera réorganisé afin d'améliorer et optimiser le stationnement.
Objectifs	• Amélioration des cheminements piétons • Mise en valeur de l'eau (béal) • Création d'un lieu de détente et de loisirs • Amélioration du cadre de vie urbain
Intervenants	Ville de Brignoles
	Var Aménagement Développement maître d'ouvrage pour le compte de la Ville de Brignoles (concession d'aménagement)
Budget global	Montant 1 360 3410 € TTC
Modalité de financement	DSIL 2018 : 153 050 €
Indicateurs d'avancement	• Suivi de chantier : notifications des marchés, PV de réception des travaux
Indicateurs de résultat	• Qualité de l'espace public • Appropriation par les habitants et les visiteurs

Avant **Après**

Rue République

Intérieur

Place Gavoty

Commune de BRIGNOLES	Etat
Le Maire	Le Préfet
Didier BREMOND	**Evence RICHARD**

AM 12

Nom de l'action	Réaménagement des Berges du Caramy
Axe de rattachement	Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics
Description générale	L'aménagement des berges du Caramy permettra de créer un lieu de promenade et de détente en partie nord du centre-ville. Ce lieu pourra accueillir des évènements festifs, de la végétalisation. Une voie douce le long du caramy devra à terme relier le centre-ville au plateau sportif du Vabre. Le stationnement sera amélioré, et il est envisagé une extension de l'offre à travers un parking silo non intégré à la présente fiche-action. Les circulations piétonnes et automobiles, la desserte aux équipements, notamment l'Hôtel des Impôts, seront améliorées. L'emprise exacte du projet sera délimitée en fonction des travaux d'élargissement du cours d'eau par le Syndicat mixte de l'Argens, en raison du risque d'inondation. En effet de ses travaux conséquents dépendra les aménagements futurs
Objectifs	• Amélioration des circulations piétonnes et automobiles • Aménagement d'un lieu de promenade et de loisirs • Amélioration du cadre de vie urbain
Intervenants	Ville de Brignoles, SMA, Ville de Brignoles Var Aménagement Développement maître d'ouvrage pour le compte de la Ville de Brignoles (concession d'aménagement)
Budget global	126 765 € HT Etudes urbaines relatives à la partie amont du pont de l'Europe. DSIL 10 000 € Une fois arrêté le détail des travaux à réaliser par le Syndicat Mixte de l'Argens, dans le cadre de la lutte contre les inondations, un scénario d'aménagement sera arrêté.
Co-financeur	Etat DSIL - Ville de Brignoles :
Etat d'avancement	Phase études préliminaires (INGEROP)
Indicateurs d'avancement	• Suivi de chantier : notifications des marchés, PV de réception des travaux
Indicateurs de résultat	• Qualité de l'espace public et des circulations • Appropriation par les habitants et les visiteurs

Périmètre d'intervention

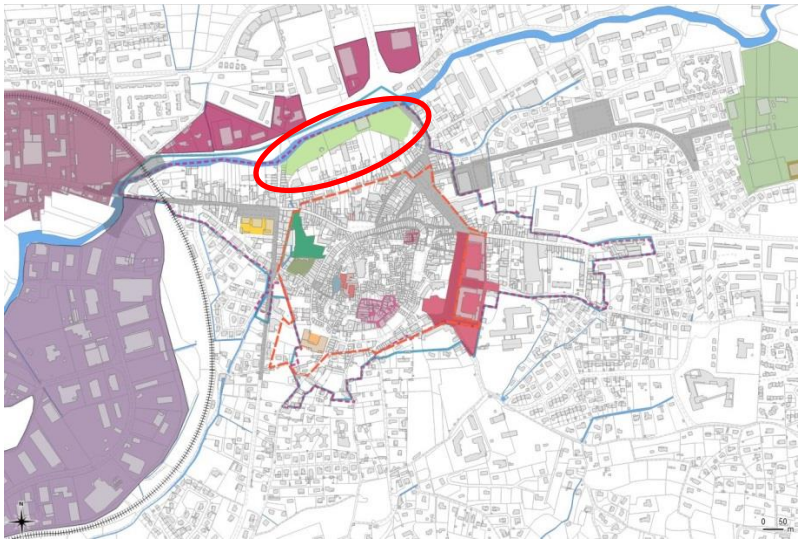

Projet d'aménagement Hôtel des Impôts – Terrain de boules

Commune de BRIGNOLES	Etat
Le Maire	Le Préfet
Didier BREMOND	**Evence RICHARD**

AM 13

Nom de l'action	Réaménagement du Chemin de Gigeri
Axe de rattachement	Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Description générale	Le quartier de la Tour connait un fort développement urbain avec notamment, la construction de logements. Aussi le chemin de Gigéri qui est une des voies publiques de desserte est devenu insuffisant, sous dimensionné. compte tenu du besoin actuel et du développement à venir, il doit être requalifié. Aussi l'opération consiste à : - élargir la voirie existante pour réaliser une plateforme de 7 ml avec un trottoir et 2 voies de circulations - enfouir les réseaux secs, remplacer et moderniser le réseau d'éclairage public - créer un réseau pluvial enterré - remplacer totalement le réseau d'assainissement et renouveler les raccordements existants - créer un bassin de rétention pluvial pour mettre en œuvre la rétention préconisée sur le secteur par le schéma directeur pluvial
Objectifs	• Faciliter l'accès au quartier • Sécuriser le chemin et le rendre accessible • Améliorer la qualité des espaces publics
Intervenants	Ville de Brignoles
Budget global	1 246 885 € TTC FRAT Région : 200 000 €
Modalité de financement	
Indicateurs d'avancement	• Vérification de l'adéquation des offres avec le programme • Calendrier de déroulement des opérations • Suivi financier des travaux
Indicateurs de résultat	• Conformité des travaux avec le projet • Respect du calendrier et de l'enveloppe budgétaire

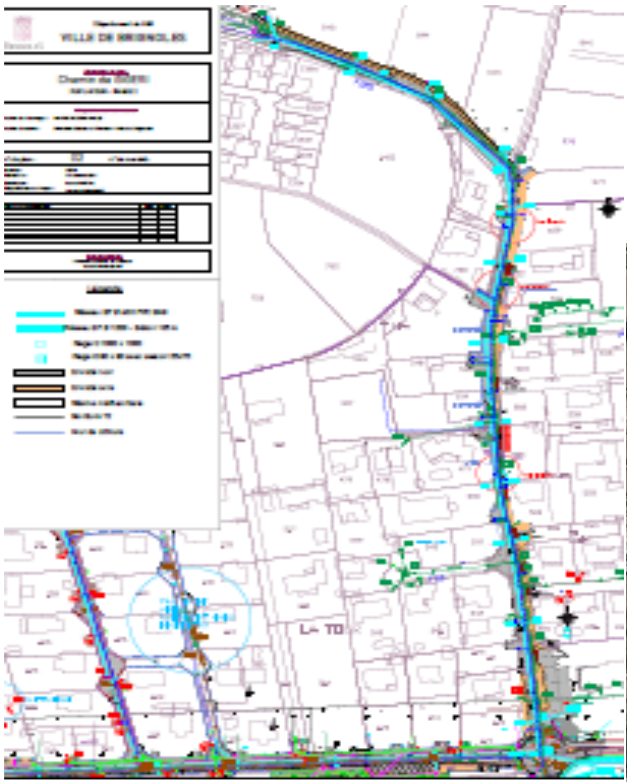

Commune de BRIGNOLES
Le Maire
Didier BREMOND

AM 14

Nom de l'action	Création d'une offre nouvelle de stationnement – Lice de Signon
Axe de rattachement	Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Description générale	L'attractivité du coeur de ville de Brignoles passe par une amélioration de la rotation des véhicules sur les parkings existants, mais également par la création d'une offre nouvelle de stationnement. Ces équipements nouveaux, au nombre de 2 ou 3, seront construits dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) concessive. Préalablement, il est nécessaire de maîtriser les assiettes foncières correspondantes, et réaliser différentes études de faisabilité. Les emplacements envisagés sont tous en centre-ville, en périphérie de l'hyper-centre.
Objectifs	• Réalisation d'études de faisabilité de construction de parkings en centre-ville • Acquisition et portage foncier des emplacements correspondants
Intervenants	Ville de Brignoles Var Aménagement Développement maître d'ouvrage pour le compte de la Ville de Brignoles (concession d'aménagement)
Budget global	Montant 1 228 620 € TTC
Modalité de financement	DSIL 2018 : 127 500 €
Indicateurs d'avancement	• Production des études de faisabilité • Maîtrise foncière des emplacements • Attribution d'une DSP concessive
Indicateurs de résultat	• Viabilité des études de faisabilité • Attribution d'une DSP concessive permettant la construction des parkings neufs

Commune de BRIGNOLES	Etat
Le Maire	Le Préfet
Didier BREMOND	**Evence RICHARD**

AM 15

Nom de l'action	Aménagement d'un giratoire Avenue Frédéric MISTRAL
Axe de rattachement	Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Description générale	L'avenue Frédéric Mistral constitue la voie d'entrée sud de la ville en liaison avec la route de Toulon et la commune de la Celle. Dans le programme de développement et d'aménagement de la ville et de ses infrastructures, il est prévu de réaliser une voie d'accès au sud qui permette de desservir directement le secteur Saint-Pierre, l'hôpital et le cours Liberté. Pour réaliser cette pénétrante sud, qui ouvrira ensuite l'urbanisation du secteur, il est nécessaire de réaliser un carrefour giratoire au droit de l'avenue Frédéric Mistral. Cet équipement est techniquement complexe à réaliser puisqu'il doit, outre raccorder les voies existantes, aménager le départ d'une nouvelle avec l'ensemble des réseaux viaires. De plus, il existe un important dénivelé topographique auquel l'ouvrage devra s'adapter. Enfin, l'avenue Frédéric Mistral un axe important qui est très fréquenté, ce qui complexifie davantage la réalisation de cet aménagement, notamment dans sa phase d'exécution. Préalablement aux travaux, il sera indispensable d'acquérir le foncier correspondant à l'emprise.
Objectifs	• Réorganiser l'espace public • Participer au développement de la ville • Améliorer l'accès au service public
Intervenants	Ville de Brignoles *[Noms des Partenaires Financeurs et Partenaires Locaux impliqués dans la mise en œuvre de l'action]*
Budget global	300 000 € TTC (Acquisitions foncières prévisionnelles) Ouvrage estimé : 1 500 000 €
Indicateurs d'avancement	• Vérification de l'adéquation des offres avec le programme • Calendrier de déroulement des opérations • Suivi financier des travaux
Indicateurs de résultat	• Conformité des travaux avec le projet • Respect du calendrier et de l'enveloppe budgétaire

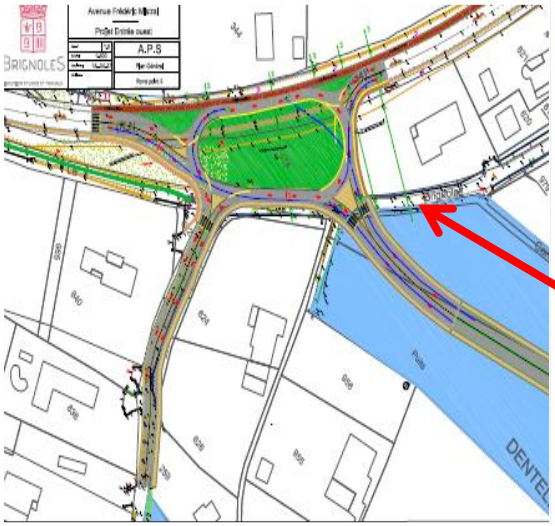

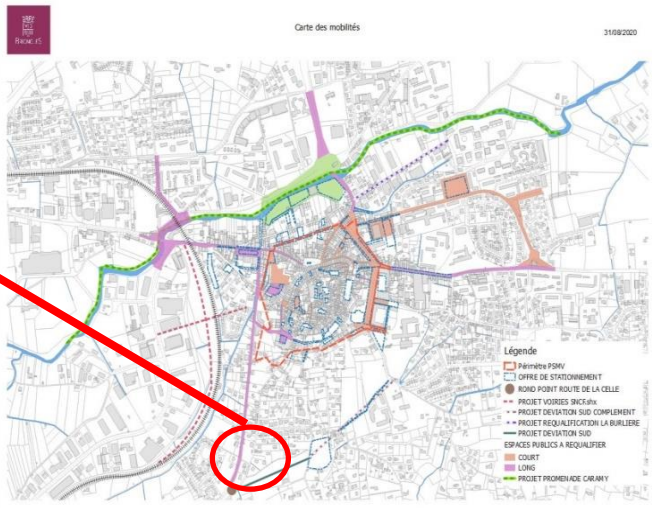

Commune de BRIGNOLES
Le Maire   **Didier BREMOND**

AM 16

Nom de l'action	Réalisation d'une fontaine au rond-point de l'Europe
Axe de rattachement	Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Description générale	Le projet consiste à réaliser une fontaine au centre du carrefour giratoire réalisé fin 2017. Cet aménagement a permis de supprimer les feux tricolores existants en les remplaçant par un giratoire. Ce premier aménagement a sensiblement amélioré la circulation à cette intersection et la réalisation de la fontaine permettra de le rendre attractif pour marquer et soigner cette entrée de ville. Cette fontaine sera composée d'un jet central haut (3 m) et de jets périphériques dirigés vers le centre. Un éclairage avec variation des couleurs est prévu pour une mise en valeur nocturne.
Objectifs	• Mettre en valeur cette entrée de ville • Rendre plus attractif l'espace public
Intervenants	Ville de Brignoles *[*
Budget global	441 773,83 € TTC (dont 160 000 € TTC de fontaine)
Modalité de financement	*[financeur, modalités]*
Indicateurs d'avancement	• Vérification de l'adéquation des offres avec le programme • Calendrier de déroulement des opérations • Suivi financier des travaux
Indicateurs de résultat	• Conformité des travaux avec le projet • Respect du calendrier et de l'enveloppe budgétaire

Commune de BRIGNOLES
Le Maire   **Didier BREMOND**

AM 17

Nom de l'action	Vélos électriques en libre-service
Axe de rattachement	Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Description générale	Mise en place d'un système de vélo en libre-service de campagne • Equiper les deux villes principales du territoire • Renforcer l'offre de transports des importantes zones d'emploi • Intermodalité : compléter le maillage navette urbaine
Objectifs	• Facilité les mobilités au cœur de ville
Intervenants	Agglomération Provence Verte
	[
Budget global	INVESTISSEMENT : 269 450 € EXPLOITATION : 103 836 euros/an Total : 684 794
Modalité de financement	*[financeur, modalités]*
Indicateurs d'avancement	•
Indicateurs de résultat	•

Communauté d'Agglomération de la Provence Verte
Le Président   **Didier BREMOND**

AM 18

Nom de l'action	Requalification de l'ancienne école Jeanne d'Arc
Axe de rattachement	Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Description générale	L'îlot de l'ex-école Jeanne d'Arc est stratégique car situé au cœur du noyau médiéval historique. Ce bâtiment difficile d'accès est vacant depuis plus de trente ans. Un portage foncier, la mise en sécurité du bâtiment, et des études de faisabilité, sont nécessaires préalablement à un appel à projet pour la reconversion du site.
Objectifs	• Reconversion d'un édifice historique emblématique, dégradé et vacant depuis de nombreuses années. • Revitalisation du cœur médiéval
Intervenants	Ville de Brignoles
	Var Aménagement Développement maître d'ouvrage pour le compte de la Ville de Brignoles (concession d'aménagement)
Budget global	Montant 620 000 € TTC (études et travaux)
Co-financeur	Ville de Brignoles :
Etat d'avancement	Etudes en cours
Indicateurs d'avancement	• Transfert de propriété • Lancement de l'appel à projet • Obtention des autorisations d'urbanisme
Indicateurs de résultat	• Qualité du projet de reconversion • Impact en termes d'image pour le cœur de ville médiéval

Commune de BRIGNOLES
Le Maire
Didier BREMOND

AM 19

Nom de l'action	Développer une offre de transports en commun
Axe de rattachement	Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Description générale	Afin de permettre aux habitants des quartiers résidentiels périphériques de se rendre au cœur de ville sans utiliser la voiture, trois lignes de bus ont été mises en place. Elles convergent toutes vers le centre-ville.
Objectifs	• Facilité les mobilités au cœur de ville
Intervenants	Agglomération Provence Verte
Budget global	Fonctionnement : 93.071,60 € Investissement : 16 850 € Total 575 429 €
Modalité de financement	
Indicateurs d'avancement	• *Opération en cours*
Indicateurs de résultat	• Nombre de personnes prises en charge

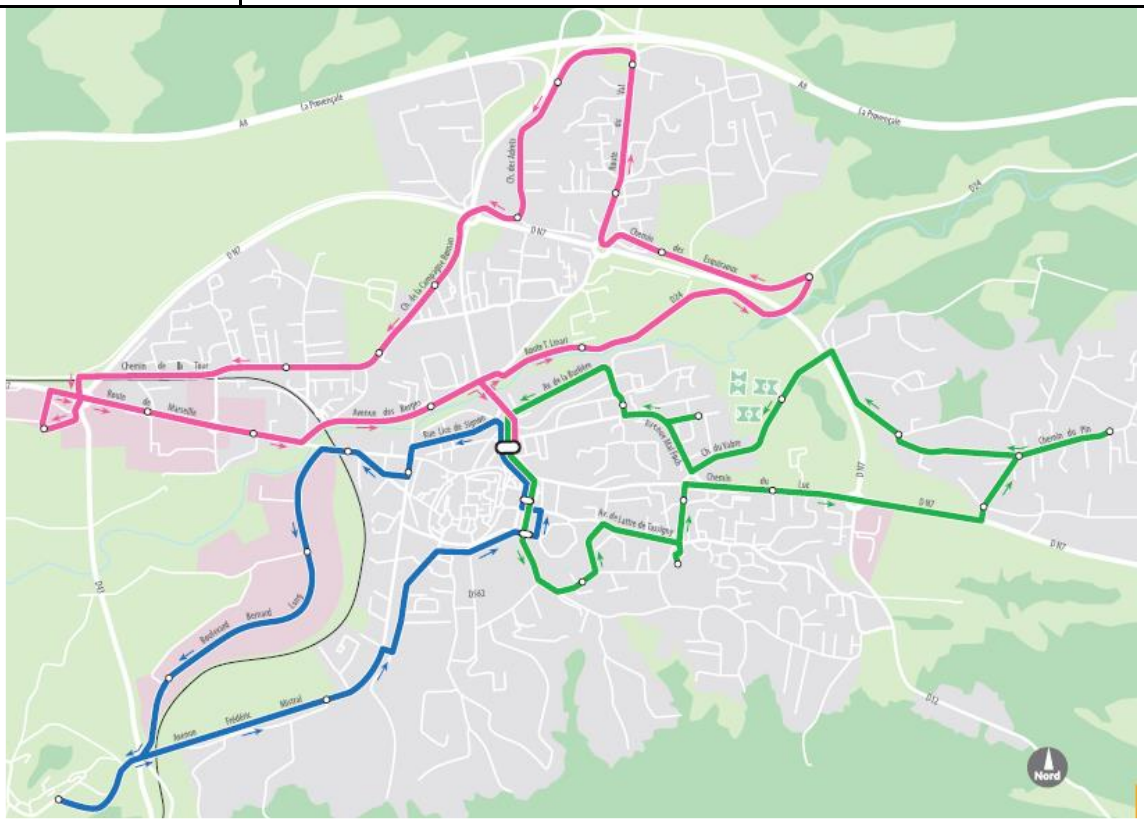

Communauté d'Agglomération de la Provence Verte
Le Président   **Didier BREMOND**

AM 20

Nom de l'action	Réalisation d'une école primaire à la Tour
Axe de rattachement	Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements et services publics
Description générale	Le projet consiste à construire une école primaire qui sera composée de 5 classes maternelles et 7 classes élémentaires, avec tous les locaux nécessaires au fonctionnement pédagogique et quotidien de l'activité scolaire. De plus, il sera réalisé un restaurant scolaire avec office, l'aménagement des cours de récréation et d'un terrain de sport. L'aménagement concerne uniquement la parcelle de l'école puisque la voie de desserte, le parking et tous les réseaux viaires ont été préalablement réalisés.
Objectifs	• Augmenter la capacité d'accueil • Améliorer le fonctionnement • Réaliser un bâtiment respectueux de l'environnement
Intervenants	Ville de Brignoles]
Budget global	8 799 629,43 € TTC
Co-financeurs	Ville de Brignoles
Etat d'avancement	1 ère sélection du candidat MO réalisé. Objectif livraison rentrée 2023
Indicateurs d'avancement	• Calendrier • Suivi financier
Indicateurs de résultat	• Satisfaction des utilisateurs • Tenu du calendrier • Respect de l'enveloppe allouée

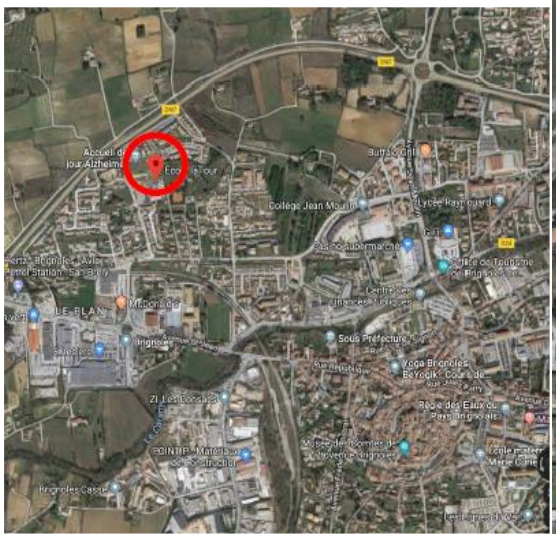

Commune de BRIGNOLES
Le Maire
Didier BREMOND

AM 21

Nom de l'action	Mise en accessibilité - Ecole Simone Veil
Axe de rattachement	Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements et services publics
Description générale	L'école Simone Veil est une des 5 écoles primaires de la ville et ce bâtiment fait partie de ceux qui dans le cadre de l'ADAP vont être mis en accessibilité, objet des travaux auxquels s'ajoute une extension pour faire face à l'augmentation des effectifs scolaires. Il sera aménagé en plus, 2 classes, une salle de motricité, de RASED, un périscolaire et des locaux de services. Le tout se fera sur 2 niveaux desservis par un ascenseur. Cette extension prendra place au droit de l'entrée, actuelle, sur le parking intérieur.
Objectifs	• Augmenter la capacité d'accueil • Améliorer le fonctionnement • Réaliser un bâtiment respectueux de l'environnement
Intervenants	Ville de Brignoles
	Région 200 000 €
Budget global	2 242 027,66 € TTC
Co-financeurs	Ville de Brignoles Région 200 000 €
Etat d'avancement	Début des travaux novembre 2019 – Livraison mars 2021 Fin du gros œuvre – démarrage corps d'Etat secondaire
Indicateurs d'avancement	• Calendrier • Suivi financier
Indicateurs de résultat	• Satisfaction des utilisateurs • Tenu du calendrier • Respect de l'enveloppe allouée

Etat actuel d'avancement

Projet final

Commune de BRIGNOLES
Le Maire
Didier BREMOND

AM 22

Nom de l'action	Construction d'une ensemble sportif au Vabre
Axe de rattachement	Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements et services publics
Description générale	la ville lance un nouveau complexe sportif comprenant un nouveau gymnase, une salle polyvalente d'expression corporelle et une salle de gymnastique. Outre les locaux annexes associés, il sera aménagé des locaux associatifs, de services et des espaces de convivialité pour accueillir les publics. Compte tenu de l'urgence à remplacer la halle des sports, l'opération sera phasée en 2 étapes, la première consistera à réaliser la salle multisport et la seconde les autres locaux sportifs.
Objectifs	• Réaliser des structures sportives adaptées aux besoins • Réaliser un équipement respectueux de l'environnement • Rendre les locaux accessibles à tous • Compléter l'offre sportive
Intervenants	Ville de Brignoles
	Région 200 000€ Département : 350 000 € CAPV : 200 000 € DSIL 2019 : 535 769 €
Budget global	6 280 000 € TTC EN 2 PHASES
Co-financeurs	Ville de Brignoles
Etat d'avancement	Travaux débutés en septembre 2019 65 % du gros œuvre réalisé
Indicateurs d'avancement	• Calendrier • Suivi financier
Indicateurs de résultat	• Satisfaction des utilisateurs • Tenu du calendrier • Respect de l'enveloppe allouée

Etat actuel

Projet final

Commune de BRIGNOLES	Communauté d'Agglomération de la Provence Verte	Etat
Le Maire	Le Président	Le Préfet
Didier BREMOND	**Didier BREMOND**	**Evence RICHARD**
	Région PACA	**Conseil Départemental Du Var**
	Le Président	**Le Président**
	Renaud MUSELIER	**Marc GIRAUD**

AM 23

Nom de l'action	**Travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif** **Création d'un réseau pluvial et pose de réseaux divers sur les rues Tourmalaute et Cavaillon, ainsi que les traverses de la Calade à Brignoles.** **Requalification des voies**
Axe de rattachement	Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine Transition écologique
Description générale	La Régie des Eaux du Pays Brignolais souhaite réhabiliter l'ensemble des réseaux humides de ce secteur. Elle profite également de ces travaux pour poser plusieurs fourreaux (pour le compte de la mairie, du Symielec et d'orange). Ce secteur est l'une des voies d'accès au centre historique, et est particulièrement difficile à emprunter, compte tenu de sa configuration (sinuosité, altimétrie) et de son mauvais état. Situés en contrebas de la friche de l'ancienne école Jeanne d'Arc, ces espaces publics contribuent au sentiment d'abandon du centre ancien, et doivent à ce titre être réaménagés. Le secteur du Plan de Sauve sera réorganisé afin d'améliorer et optimiser le stationnement anarchique présent aujourd'hui.
Objectifs	• Création d'un réseau pluvial de 177 ml en PVC Ø 200 mm • Renouvellement des réseaux AEP et EU ainsi que des branchements • Pose de fourreaux pour le compte d'un opérateur téléphonique et de la mairie • Création d'un hydrant pour le compte de la mairie • Pose de fourreaux pour le compte du Symielec • Reprise complète du revêtement de surface
Intervenants	Maitre d'ouvrage : Régie des Eaux du Pays Brignolais Entreprise intervenante : A définir SPS : Entreprise BECS
	Partenaire Financeur : L'Agence de l'Eau
Budget global	Estimatif global : 868 628,28 € HT (dont 249 488,01 € à la charge de la Mairie et 619 140 ,27 € pour la régie des eaux)
Modalité de financement	
Indicateurs d'avancement	Projet achevé
Indicateurs de résultat	• Suppression des eaux parasites entrant dans le réseau d'assainissement • Travaux finalisés / Conformité des réseaux validée par études de compactage et d'étanchéité COFRAC

Avant

Après

Agence de l'Eau Rhöne Méditerranée Corse	Régie des Eaux Provence Verte
Le Président	Le Président
Stéphane BOUILLON	**Didier BREMOND**

AM 24

Nom de l'action	Renouvellement des réseaux AEP et EU – rue des Rhodes/Plan de Sauve/Cordeliers
Axe de rattachement	Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine **Transition écologique**
Description générale	La rue du plan de Sauves est l'une des voies d'accès au centre historique, et est particulièrement difficile à emprunter, compte tenu de sa configuration (sinuosité, altimétrie) et de son mauvais état. Situé en contrebas de la friche de l'ancienne école Jeanne d'Arc, ces espaces publics contribuent au sentiment d'abandon du centre ancien, et doivent, à ce titre, être réaménagés. Le secteur du Plan de Sauve sera réorganisé afin d'améliorer et d'optimiser le stationnement anarchique présent aujourd'hui. La rue des Rhodes ceinture le sud de la vieille ville et aboutit au sud du projet Liberté au niveau de l'école Marie Curie. Quant à la rue des Cordeliers, elle constitue aussi une voie d'accès au centre historique. La Régie des eaux de la Provence Verte va entreprendre des travaux de modernisation de ses réseaux. A cette occasion une réfection complète de ces voies sera engagée en cohérence avec le projet cœur de ville et le SPR Le collecteur de la **rue des Rhodes** est en grès Ø 200 mm et s'étend sur 178 ml pour 11 branchements. Le sous-sol de la rue abrite également deux conduites d'adduction en eau potable de diamètres 60 et 80 mm. Un remplacement complet de la conduite d'assainissement est à prévoir. De plus, il est nécessaire de supprimer les 2 réseaux AEP en parallèle, et de mailler la conduite d'eau avec celle du cours de la Liberté. Le collecteur assainissement de la **rue Plan de Sauve** est en grès Ø 200 mm et s'étend sur environ 110 ml. Le sous-sol de ce secteur abrite également 86 ml de réseau AEP en fonte de diamètre 60 mm. Un remplacement complet des réseaux est à prévoir. Le collecteur de la **rue des Cordeliers** en grès Ø 200 mm doit être remplacé par une conduite en PVC de même diamètre avec reprise des différents branchements. Il s'étend sur 152 ml. Le sous-sol de cette rue abrite également 157 ml de réseau AEP en fonte de diamètre 100 mm devant faire l'objet d'un renouvellement. Ces travaux sont envisageables pour l'année 2021.
Objectifs	**Rue des Rhodes** • Renouvellement de 178 ml en PVC Ø 200 mm • Renouvellement de 178 ml en fonte Ø 100 mm • Renouvellement de 11 branchements d'assainissement en PVC Ø 160 mm • Renouvellement de 19 branchements d'eau en PEHD Ø 32 et 50 mm • Supprimer les deux anciennes conduites d'eau potable • Retirer les portions de réseau assainissement amiantées **Plan de Sauve** • Reprise d'environ 110 ml en PVC Ø 200 mm • Renouvellement de 86 ml en fonte Ø 100 mm Renouvellement des branchements d'assainissement et d'eau potable **Cordeliers** • Reprise de 152 ml en PVC Ø 200 mm • Renouvellement de 157 ml en fonte Ø 100 mm Renouvellement des branchements d'assainissement et d'eau potable

	• Amélioration des circulations piétonnes et automobiles • Mise en valeur de l'accès à l'ancienne école Jeanne d'Arc Amélioration du stationnement
Intervenants	Maitre d'ouvrage : Régie des Eaux du Pays Brignolais
	Partenaire financeur potentiel : L'Agence de l'Eau
Budget global	<u>Uniquement en ce qui concerne la reprise des réseaux</u> **Rhodes :** Total 193 200 € TTC Etudes : 6.000 € HT / 7.200 € TTC - Travaux d'assainissement = 80 000 € HT / 96.000 € TTC - Travaux d'adduction en Eau Potable = 75 000 € HT / 90.000 € TTC **Plan de Sauve :** Assainissement = 40 000 € HT soit 48 000 € TTC Adduction en Eau Potable = 31 000 € HT soit 37 200 € TTC **Cordeliers :** Assainissement = 54 000 € HT soit 64 800 € TTC Adduction en Eau Potable = 55 000 € HT soit 66 000 € TTC
Modalité de financement	Les études : elles peuvent être subventionnées à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau Les travaux EU : elles sont subventionnées à hauteur de 30% par l'Agence de l'Eau
Indicateurs d'avancement	• Esquisse • Suivi de chantier : notifications des marchés, PV de réception des travaux
Indicateurs de résultat	• Suppression des eaux parasites entrant dans le réseau d'assainissement • Travaux finalisés / Conformité des réseaux validée par études de compactage et d'étanchéité COFRAC

AM 25

Nom de l'action	Une information au plus prêt Etre guidé en centre-ville
Axe de rattachement	3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Description générale	Etre informé des activités et des manifestations au jour le jour pour pouvoir s'organiser et planifier ses activités, tel est l'objectif de la ville de Brignoles de pouvoir communiquer rapidement et efficacement avec ses concitoyens. En ce sens, et pour ce faire, la ville a souhaité la fourniture et l'installation de panneaux lumineux pour plus d'informations. Ces panneaux à diodes permettront de diffuser des messages animés (textes, images, vidéos) en couleur. Se rendre à une exposition, à une réunion publique ou à une manifestation en étant guidé très simplement par des objets connectés, telle est la volonté de la ville de Brignoles de proposer ce service d'aide à ses administrés tout comme à ses touristes. L'objectif est de positionner à des endroits stratégiques de la ville, des équipements connectés pour orienter l'usager sur le choix de sa destination. Pour ce faire, la ville a souhaité mettre en place des iGirouettes (signalétique interactive) ainsi que des bornes d'information connectées
Objectifs	• Faciliter l'accès à l'information • Diffuser l'information • Améliorer le cadre de vie
Intervenants	
	Ville de Brignoles – Etat
Budget global	114 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Brignoles – Etat
Indicateurs d'avancement	• Action mature 2018
Indicateurs de résultat	• Amélioration du cadre de vie • Dynamique de communication

Commune de BRIGNOLES
Le Maire
Didier BREMOND

AM 26

Nom de l'action	Mobilier connecté
Axe de rattachement	4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Description générale	Dans une ville innovante tournée vers l'avenir, penser un mobilier urbain intelligent dans un existant ayant une histoire profonde, telle est la volonté de Brignoles de proposer à ses concitoyens des bancs connectés. L'objectif de cette action, est d'apporter un service nouveau aux habitants et aux touristes, dont les usages permanents font état d'une nécessité d'utilisation courante des équipements de communications électroniques nomades. Cette réalisation se matérialise par des bancs connectés, équipée de kit solaire assurant l'alimentation de prises USB. Ce mobilier peut être installé dans de nombreux lieux, du moment que l'exposition solaire est suffisante, sans travaux lourds de terrassement ni de câblage électrique. Il permet ainsi aux usagers de recharger leurs smartphones, tablettes ou autres appareils électroniques tout en profitant d'une pause dans un parc, en ville, sur des sentiers de randonnée, entre deux bus sur le parvis d'une gare.
Objectifs	• Fréquentation touristique • Amélioration de l'attractivité de la Ville • Développement durable et amélioration du cadre de vie
Intervenants	
	Ville de Brignoles
Budget global	38 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Brignoles – Etat
Indicateurs d'avancement	• Action mature 2018
Indicateurs de résultat	• Développement durable • Utilisation des usagers

Commune de BRIGNOLES
Le Maire
Didier BREMOND

AM 27

Nom de l'action	Poubelles connectées
Axe de rattachement	5 – Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs
Description générale	Eviter des sacs poubelle à proximité immédiate d'une benne pleine par une action rapide de ramassage suite à une alerte. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de positionner des capteurs dans chacune des poubelles concernées. Le capteur pourra ainsi mesurer toutes les heures le niveau des déchets. Les informations de tous ces capteurs seront remontées de façon régulière sur la plateforme dédiée à la gestion des poubelles. Ce système nécessite l'intégration d'un capteur LoRa par poubelle. Ce capteur sera intégré dans le capot de chaque benne. Il pourra ainsi mesurer toutes les heures le niveau des déchets. Si capot ouvert : mesure du niveau des déchets non prise en compte. Les informations de tous ces capteurs sont remontées de façon régulière sur la plateforme dédiée à la gestion des poubelles. L'installation du capteur requiert un perçage du capot des poubelles.
Objectifs	• Vider les poubelles quand elles sont pleines et ainsi éviter des déchets sur la voie publique • Réduction des coûts de fonctionnement • Améliorer le cadre de vie des habitants
Intervenants	
	Ville de Brignoles – Etat
Budget global	40 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Brignoles – Etat
Indicateurs d'avancement	• Action mature 2018
Indicateurs de résultat	• Diminution des déplacements des camions • Réduction des coûts • Propreté de la ville • Développement durable et amélioration du cadre de vie

Commune de BRIGNOLES
Le Maire
Didier BREMOND

AM 28

Nom de l'action	Des parkings intelligents
Axe de rattachement	3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Description générale	L'objectif pour répondre à cette simplification dans le stationnement des automobilistes en centre-ville, est de remonter le nombre de places disponibles sur les parkings identifiés par une gestion de stationnement réalisée par des capteurs au sol. L'information de disponibilité ou non de places ainsi collectée est renvoyée par le réseau LoRa et consultable sur le site de la commune ainsi que sur l'application de la ville à partir des smartphones. Ce renvoi d'informations est également retourné directement sur un panneau lumineux à l'entrée du parking. L'installation est réalisée avec des capteurs de places de parking, permettant de détecter la présence ou le passage d'un véhicule lourd ou léger dans les zones de stationnement (Gestion des places spécifiques et dédiées, contrôle des voitures ventouses). Ce capteur se colle sur la chaussée, pas de travaux VRD (voirie et réseaux divers). Le capteur résiste à l'eau, neige et gel, la balayeuse et le nettoyage haute pression.
Objectifs	• Favoriser la mobilité • Simplifier le stationnement • Réduire la pollution • Amélioration de l'attractivité de la Ville
Intervenants	
	Ville de Brignoles – Etat
Budget global	230 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Brignoles – Etat
Indicateurs d'avancement	• Action mature 2018
Indicateurs de résultat	• Diminution du trafic • Réduction de la pollution • Développement durable et amélioration du cadre de vie

Commune de BRIGNOLES
Le Maire
Didier BREMOND

AM 29

Nom de l'action	Une coordination amplifiée des forces de l'ordre
Axe de rattachement	3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Description générale	La ville de Brignoles dispose pour faire appliquer la loi et répondre aux différentes compétences qui lui sont attribuées, de sa police municipale et des forces de gendarmerie. Afin d'améliorer la coordination locale et territoriale entre ses forces de l'ordre, dans un contexte divers de délinquance, ou le terrorisme est de plus en plus présent, la commune a émis comme projet l'interopérabilité radio entre la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale au travers du réseau numérique RUBIS. Cette opération, matérialisée par l'acquisition de deux stations fixes et une station mobile, permettra aux policiers de disposer d'informations territoriales stratégiques et sensibles nécessaires dans le cadre de leurs missions et de communiquer localement directement avec les forces de Gendarmerie.
Objectifs	• Coordonner les forces de l'ordre • Améliorer la sécurité
Intervenants	
	Ville de Brignoles – Etat
Budget global	20 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Brignoles – Etat
Indicateurs d'avancement	• Action mature 2018
Indicateurs de résultat	• Amplification de l'interopérabilité entre les forces de l'ordre • Sécurisation renforcée

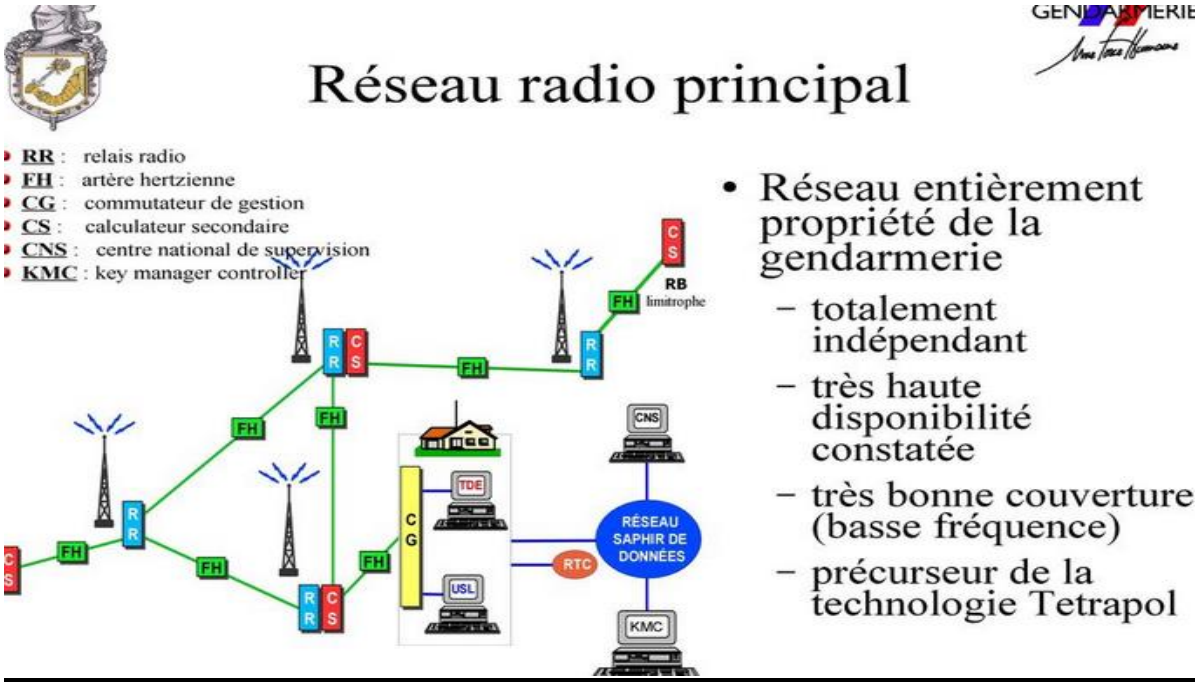

Commune de BRIGNOLES
Le Maire
Didier BREMOND

AM 30

Nom de l'action	Renfort vidéo protection
Axe de rattachement	3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Description générale	La ville de Brignoles dispose actuellement d'un réseau de vidéo protection composé de 58 caméras installées sur l'ensemble de la commune. Afin de répondre à une problématique de délinquance contre les personnes et les biens, la municipalité a décidé d'étendre son dispositif de vidéo protection actuel de 10 caméras supplémentaires. Ces dernières seront positionnées à des endroits stratégiques de la ville pour renforcer la sécurité de secteurs ou de zones jugées sensibles. Les équipements identifiés seront des caméras dômes, fixes et nomades.
Objectifs	• Etendre le réseau actuel de vidéo protection, outil indispensable dans le cadre de contrôle, de surveillance et d'enquête sur la commune • Développement d'un sentiment de plus grande sécurité • Améliorer la sécurité
Intervenants	
	Ville de Brignoles – Etat
Budget global	60 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Brignoles – Etat
Indicateurs d'avancement	• Action mature 2018
Indicateurs de résultat	• Moins de délinquance • Une population plus sereine

LA VIDEOPROTECTION OUTIL DE RENFORT AU SERVICE DE LA SECURITE

Commune de BRIGNOLES
Le Maire
Didier BREMOND

AM 31

Nom de l'action	Maitrise des consommations d'eau
Axe de rattachement	3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Description générale	La ville au travers de sa régie des eaux souhaite optimiser la gestion du réseau d'eau. Pour ce faire, cette dernière souhaite mettre en place des capteurs de collecte de données électroniques pour fournir des informations permettant de gérer efficacement les ressources et les actifs. Ce système permettra de transmettre à l'exploitation de la régie, l'index du compteur d'eau ainsi que des alarmes en cas de détection de fuites d'eau, de flux inverse, de risque de gel du compteur, de niveau faible de la batterie. L'installation est réalisée avec des capteurs permettant d'effectuer de la télé-relève d'eau et d'optimiser les réseaux d'eau. Le capteur se branche derrière un compteur d'eau ou une installation disposant d'un émetteur d'impulsions intégré ou couplé au compteur lui-même. Pour l'identification de fuite d'eau et en cas de fuite, le détecteur constitué de deux plots métalliques va émettre une alerte vers la passerelle de gestion et/ou à un tiers (plateforme ou usager). Les informations sont transmises au travers du réseau LoRa.
Objectifs	• Réduire le gaspillage • Réduire les dépenses • Développement durable
Intervenants	
	Ville de Brignoles – Régie des Eaux de Brignoles - Etat
Budget global	150 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Brignoles – Etat - Régie des Eaux de Brignoles
Indicateurs d'avancement	• Action mature 2018
	• Développement durable • Maitrise du service fourni • Respect de l'environnement

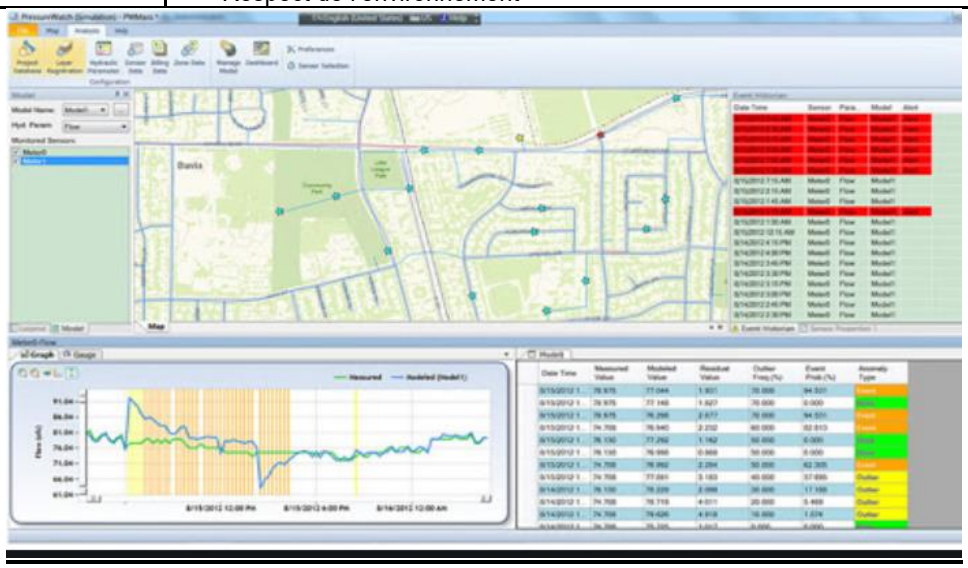

Commune de BRIGNOLES
Le Maire
Didier BREMOND

AM 32

Nom de l'action	Eclairage public performant
Axe de rattachement	3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Description générale	L'objectif est de mettre en place des luminaires intelligents dont la luminosité change en fonction de la circulation ou alors d'être connectés. Ainsi il sera possible de contrôler à distance les luminaires pour économiser de l'énergie et améliorer la qualité de service. La gestion de l'intensité lumineuse, le contrôle de l'allumage et l'extinction du luminaire sur lequel il est branché, se faisant par un système de management ou une application mobile. Ce système nécessite l'intégration d'un contrôleur LoRa par point lumineux ou secteur. Ce contrôleur a la possibilité d'être connecté à un détecteur de présence pour maximiser les économies d'énergies. Les informations de tous ces contrôleurs sont remontées de façon régulière sur la plateforme de gestion de l'éclairage dédiée.
Objectifs	• Contribuer au développement durable • Améliorer le cadre de vie • Optimisation des coûts
Intervenants	Ville de Brignoles - Symielec Var
Budget global	80 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Brignoles – Etat
Indicateurs d'avancement	• Action mature 2018
Indicateurs de résultat	• Développement durable • Réduction des dépenses en électricité • Amélioration du sentiment de sécurité • Maitrise de l'énergie

Commune de BRIGNOLES
Le Maire
Didier BREMOND

AM 33

Nom de l'action	Hall des expositions
Axe de rattachement	Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements et services publics
Description générale	Le Hall des expositions est un bâtiment emblématique du patrimoine de la ville et un haut lieu d'accueil des manifestations culturelles et associatives. Ce bâtiment datant de 1936 est aujourd'hui devenu obsolète et il doit être adapté. Le programme s'articule autour de 2 axes importants à savoir : - améliorer et adapter le fonctionnement actuel pour en faire une salle des fêtes, agréable, fonctionnelle et polyvalente (repas dansants, spectacles, lotos, réunions, spectacles….) - reprendre l'enveloppe du bâtiment pour la réhabiliter et en améliorer les performances thermiques, phoniques, esthétiques et le rendre accessible à tous. La mise en œuvre de ce programme se limite à l'aménagement périphérique proche du bâtiment, sachant tout de même que la requalification de la place Testa entre le hall et la future école de musique se fera ultérieurement. Aussi, l'opération tient compte de l'aménagement complet à terme.
Objectifs	• Réhabiliter un équipement public emblématique
Intervenants	Ville de Brignoles
Budget global	3 020 029.79 € TTC
Co-financeurs	Ville de Brignoles : 2 535 457,51 CAPV : 200 000 € Etat (DETR) : 284 571.98
Etat d'avancement	Travaux achevés
Indicateurs d'avancement	•
Indicateurs de résultat	•

AM 34

Nom de l'action	Convention Action Logement - volet immobilier avec réservation prévisionnelle de concours financiers
Axe de rattachement	Axe - de la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Description générale	L'enjeu pour Action Logement est de contribuer en priorité au renouvellement de l'offre de logement locative afin de : o répondre aux demandes des salariés et notamment des jeunes actifs mobiles et aux besoins des entreprises sur ces territoires, pour accompagner la dynamique de l'emploi ; o contribuer aux objectifs de mixité sociale et à la politique de rénovation énergétique du parc ancien. Dans ce cadre, Action Logement finance les opérateurs de logement sociaux ou les investisseurs privés pour les accompagner dans leur projet d'investissement sur des immeubles entiers incluant les pieds d'immeuble. Ces immeubles sont considérés comme stratégiques par la collectivité, en vue de leur réhabilitation et de leur remise en location pérenne auprès des salariés, dans le cadre de droits de réservations consentis à Action Logement Services en contrepartie de ses financements. La ville de Brignoles, la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte et Action Logement conviennent de définir les conditions d'une intervention commune visant à favoriser la restructuration d'immeubles stratégiques du centre-ville, inclus dans le périmètre de l'ORT, afin d'y développer une offre d'habitats et de commerces rénovés. Cette action a pour but d'accroître l'attractivité du centre dans le cadre du projet global de transformation porté par la collectivité.
Objectifs	• Réhabiliter des immeubles
Intervenants	Ville de Brignoles
Budget global	En cours d'évaluation
Co-financeurs	
Etat d'avancement	Nombre de bâtiments concernés Etat d'avancement des travaux
Indicateurs d'avancement	•
Indicateurs de résultat	•

Groupe Action Logement	Groupe Action Logement
Le Président du CRAL Provence Alpes Côte d'Azur Corse	La Vice-Présidente du CRAL Provence Alpes Côte d'Azur Corse
Philippe HONORE	**Martine CORSO**

AMI 1

Nom de l'action	Mon Centre-ville a un incroyable talent
Axe de rattachement	2 – Développement économique et commercial
Description générale	MCVAIC est un concours de création d'entreprises qui place au Coeur du développement économique local le commerce et l'artisanat de centre- ville, principalement les activités indépendantes. Ce programme favorise la rencontre entre, d'une part, ceux qui ont envie d'entreprendre, amenés à tester leur concept lors d'un marathon créatif de 36h, et d'autre part les acteurs publics et privés du territoire, propriétaires de locaux vacants et concitoyens. Brignoles fait partie des dix villes retenues à l'appel à candidatures « Mon Centre-Ville a un Incroyable Commerce » lancé en mars 2019 par les agences Auxilia, Visionari et Leboncoin, partenaire du programme.
Objectifs	• Implanter des nouveaux commerces
Intervenants	Ville de Brignoles - Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts – Chambre de Commerce
Budget global	24 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Brignoles 12 000 € Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts 8 000 € CCI : 3 000 €
Indicateurs d'avancement	• Etat d'avancement des projets d'implantation
Indicateurs de résultat	• Nombre de commerces implantés

Commune de BRIGNOLES	Banque des Territoires/Caisse des Dépôts et Consignations
Le Maire	Le Directeur Régional de la Caisse des Dépôts
Didier BREMOND	**Richard CURNIER**

AMI 2

Nom de l'action	CNAM « Au Cœur des territoires »
Axe de rattachement	5 – Equipements publics, services publics
Description générale	Le CNAM a développé un programme « Coeur des territoires », labellisé Action Coeur de Ville. Son ambition est de développer une centaine de lieux d'accès à la formation d'ici 2022, dans les villes moyennes, afin de participer activement au triple défi de la compétitivité, de la croissance économique et du plein emploi dans les territoires. Pour cela trois concepts d'implantation ont été travaillés, développés infra : 1. Une implantation « clef en main », proposant une offre de formation et une offre de services dès la première année d'installation. 2. Un tiers-lieu pluri-partenaire, proposant offre de services et de formation adaptée aux publics en difficulté : demandeurs d'emploi, jeunes en délicatesse d'insertion professionnelle, décrocheurs scolaires, bacheliers professionnels souhaitant poursuivre vers l'enseignement supérieur. 3. Une implantation progressive, proposant dans un premier temps une offre de services, avec une montée en charge sur 3 ans.
Objectifs	• Développer une offre de formation supérieure • Fixer et attirer une population d'étudiants
Intervenants	Ville de Brignoles - Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts
Budget global	25 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Brignoles 12 500 € Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts 12 500 €
Indicateurs d'avancement	• Action mature 2020
Indicateurs de résultat	• Développement durable • Réduction des dépenses en électricité • Amélioration du sentiment de sécurité • Maitrise de l'énergie

Commune de BRIGNOLES	Banque des Territoires / Caisse des Dépôts et Consignations
Le Maire	Le Directeur Régional de la Caisse des Dépôts
Didier BREMOND	**Richard CURNIER**

AMI 3

Nom de l'action	Sites et Citées remarquables 20 projets pour 2020
Axe de rattachement	4 – Patrimoine
Description générale	A l'initiative de Sites & Cités et du service des Partenariats de la Direction du réseau et des Territoires, le pôle EEB de DITEEC et la Mission Cœur-de-Ville, a été élaboré un programme d'action conjoint pour encourager des opérations de rénovation énergétique de patrimoine remarquable. En effet, il est apparu, dans le cadre du plan Action Cœur de Ville (ACV), ainsi que dans le cadre de l'initiative pour la rénovation énergétique des bâtiments publics du Grand Plan d'Investissement (GPI) – qu'il existe un besoin spécifique des collectivités pour intégrer l'efficacité énergétique dans la réhabilitation du patrimoine remarquable, en particulier dans les centres villes ACV qui font souvent l'objet d'un périmètre de sauvegarde du patrimoine. L'appel à projet a été élaboré dans le cadre de la convention de partenariat signée entre Sites & Cités remarquables de France et la Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts
Objectifs	• Valorisation du patrimoine
Intervenants	Ville de Brignoles - Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts – Sites et Citées remarquables
Budget global	100 000 € TTC
Modalité de financement	Ville de Brignoles 50 000 € Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts 50 000 €
Indicateurs d'avancement	• Choix des bâtiments • Cahier des charges
Indicateurs de résultat	• Nombre de diagnostics réalisés • Nombre de cahiers des charges de restauration patrimoniale • Nombre de réalisation opérationnelle

Commune de BRIGNOLES	Banque des Territoires / Caisse des Dépôts et Consignations
Le Maire	Le Directeur Régional de la Caisse des Dépôts
Didier BREMOND	**Richard CURNIER**